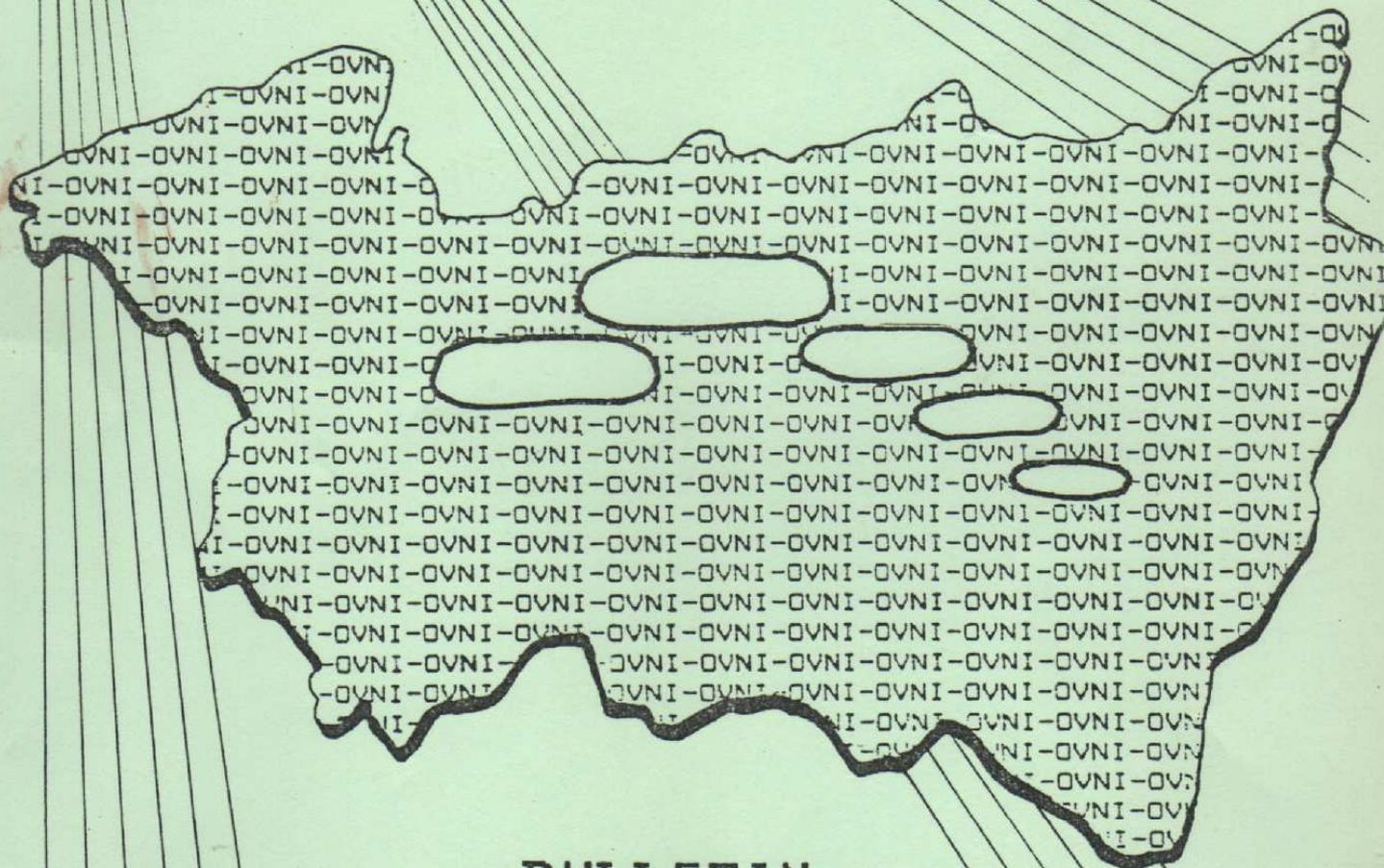


LA

LIGNE

BLEUE

SURVOLEE ?



**BULLETIN
DU**

CERCLE VOSGIEN "LUMIERES DANS LA NUIT"

Année : 1994

Numéro : 30

ISSN : 0293-2032

LA LIGNE BLEUE SURVOLEE ?

(Bulletin du "Cercle Vosgien Lumières Dans La Nuit")

6, Avenue Salvador Allende - Centre d'Activités Léo Lagrange - 88000 EPINAL

Le C.V.L.D.L.N. est membre du Comité Nord-Est des Groupes Ufologiques (CNEGU)

Le Cercle Vosgien LDLN :

Président :
Vice-Président :
Trésorière :
Secrétaire :
Secrétaire Adjointe :

Gilles MUNSCH
Jean-François PIERRON
Francine JUNCOSA
Elisabeth ANTOINE
Isabelle DUMAS

"La Ligne Bleue Survolée ?" est le bulletin d'information du Cercle Vosgien LDLN, membre du Comité Nord-Est des Groupements Ufologiques (CNEGU).

Cette revue est transmise aux ufologues et groupements français et étrangers, au titre d'échange avec leurs propres publications.

La parution régulière est de 2 numéros par an (+ numéros spéciaux éventuels).

Les articles insérés dans le bulletin n'engagent que leurs auteurs et la reproduction de tout ou partie de cette revue ne pourra se faire qu'avec l'accord écrit de ces auteurs et en mentionnant le CVLDLN comme source d'information.

Envoyez vos textes à l'adresse ci-dessus ou à l'un des responsables.

SOMMAIRE DU NUMERO 30

- Editorial. *Gilles Munsch.*
- "Crop-Circle" à Novéant-sur-Moselle (57) *Isabelle Dumas.*
- En été, trois membres du CNEGU enquêtent
... en Roumanie (*) *Raoul Robé.*
- Revue de presse. *C.V.L.D.L.N.*
- Le C.V.L.D.L.N. en veillée. (*) *Raoul Robé.*
- La sauvegarde du Patrimoine Ufologique *Gilles Durand.*
- La bibliothèque Nationale et ses trésors *Raoul Robé.*
- Le commerce du livre ufologique... (*) *Raoul Robé.*
- Trente ans après ... ombre d'OVNI. *Jean-Louis Peyraut*
- Lectures au coin du feu *C.V.L.D.L.N.*
- Un bienfait n'est jamais perdu *Gilles Munsch.*
- Mutilations : le "loup des Vosges" *C.V.L.D.L.N.*
- Visite à la SOBEPS *Francine Juncosa*

(*) Humour en B.D.

EDITORIAL

Avec ce Numéro 30 s'achèvent quinze années d'une aventure qui vit le jour à la fin des années 70, lorsque fleurissaient dans le paysage ufologique une multitude d'associations privées que l'intérêt médiatique pour les vagues d'observations de 1974 et 1976 avait fait germer de-ci, de-là.

A cette époque, le foisonnement de ces "groupes d'études" suscitèrent diverses tentatives pour fédérer et coordonner toutes ces énergies. L'époque des Soucoupes Volantes était révolue et laissait place à une ère nouvelle, celle des OVNIS. Le C.E.C.R.U. (1) puis la F.F.U. (2) oeuvrèrent alors pour canaliser ce nouvel élan mais l'un comme l'autre ne purent se donner les moyens à la hauteur d'ambitions que l'engouement présent avait pourtant pu justifier.

C'est à cette même époque que modestement et sans bruit voyait le jour le C.N.E.G.U. (3) dont les objectifs plus sages visaient simplement à coordonner l'action dans les départements du nord-est de la France. Son espoir n'en demeurait pas moins de faire école pour peut-être conduire plus tard à une véritable fédération issue de la base et non parachutée des hautes sphères. Le pari était en passe de réussir avec l'avènement de "petits frères" comme le C.I.G.U. (4), le C.P.C.G.U. (5) et le C.U.B. (6) qui malheureusement n'atteignent jamais l'âge de raison. Il en fut donc fini de ces espoirs !

Depuis, le paysage ufologique a bien changé. La faible casuistique des années 80 et la baisse de couverture médiatique qui en découla eurent vite raison de l'enthousiasme associatif. La liste des groupuscules ufologiques qui avait fait "boule de neige" fondait désormais au soleil de l'indifférence.

Dans l'ombre, le CVLDLN poursuivait son petit bonhomme de chemin au sein du CNEGU qui, pour sa part, voyait disparaître un à un les divers groupements (7) le constituant. Par chance, les principaux animateurs de ces associations, ainsi libérés de quelques fardeaux, poursuivaient leur action au sein du comité. L'ufologie associative glissait peu à peu vers l'ufologie de réseau, regroupant de façon informelle donc plus souple à gérer, ce qui restait encore d'énergie disponible.

Comme j'ai pu l'évoquer dans de précédents éditoriaux, peu à peu notre bulletin devenait davantage l'organe d'expression pour les membres du CNEGU que le reflet de nos propres activités.

Qu'en est-il aujourd'hui ? L'érosion inéluctable et depuis longtemps pressentie nous conduit à faire le point de la situation et de nos motivations. Aussi la sagesse nous pousse-t-elle à nous inscrire dans la dynamique qui règne actuellement dans le nord-est. La restructuration forcée du CNEGU pour résister aux attaques malveillantes de quelques paranoïaques de la soucoupe (8) d'une part et l'effort tant novateur que salvateur entrepris par l'association S.C.E.A.U. (9) d'autre part, nous incitent à prendre une décision importante pour nous : celle de mettre un terme à la vie de notre cercle !

Rien de tel ne sera pourtant entrepris tant que nos archives ne seront pas en état d'être confiées "clés en main" à l'association SCEAU. Toutes les démarches seront entreprises pour que ces archives demeurent dans le patrimoine départemental ou régional, à la disposition (10) de tous ceux qui feront l'effort de s'y intéresser. Nous ne voulons pas, à l'instar de la plupart des associations passées, mettre "la clé sous la porte" sans manifester notre respect pour ce qui aura été accompli.

Cela réalisé, si aucun élément nouveau ne vient alimenter notre réflexion, rien ne justifiera plus la poursuite de nos activités dans un cadre associatif local. Nous consacrerons alors nos efforts au sein des structures précédemment évoquées.

Ainsi donc le CVLDLN risque de disparaître à son tour. Cela fera sans doute plaisir à ceux que notre appellation indispose. Faisant référence à la célèbre revue ufologique (11), notre sigle nous imposerait, à en croire ces esprits chagrins, de suivre une ligne de conduite qui n'est certes plus la nôtre, ce que nous ne contesterons aucunement, bien au contraire. Celà dit,

rappelons que le Cercle était à l'origine une délégation de LDLN et en portait donc le nom, selon la volonté des fondateurs. L'association allait, peu à peu, suivre sa propre route, lassée peut-être d'une relation à sens unique. Se contenter d'alimenter en information une revue, future d'audience nationale, s'avérerait trop limitatif. Nous aurions pu changer de nom ce qui, pour la petite histoire, nous aurait sans doute évité d'être parfois assimilés à de braves bénévoles dévoués à la cause des mal-voyants. Bénévoles, nous l'étions et le restons mais pour une cause certes moins caritative. Connus localement sous ce label, nous n'avions aucunement le souci de renier nos origines. Il n'y avait aucune ambiguïté à cet égard sauf semble-t-il pour ces naïfs qui se gargarisent d'étiquettes et se complaisent à en coller sur tout ce qui bouge. Ceux-ci seront donc satisfaits et pourront se rendormir tranquilles.

Dans cette perspective, le devenir de notre bulletin sera lié à celui de l'association. Ce présent numéro pourrait fort bien clôturer votre collection, à moins qu'un numéro spécial ne soit prévu à cet effet.

Il restera donc au CNEGU à se trouver un nouveau vecteur d'expression et l'idée d'un annuaire (12) pourrait fort bien apporter le compromis adéquat entre la volonté de diffuser des résultats et les contraintes qui en découlent. Mais cela est une autre histoire.

A la veille de sa cinquantième session (13) et à l'heure où il reprend son second souffle, le CNEGU constituera donc désormais le réseau des ufologues du nord-est de la France (14). Il n'y aura plus de groupe en son sein mais son sigle en gardera la trace, nous rappelant ainsi ses origines.

Si le CVLDLN disparaît prochainement l'esprit qui l'animait depuis plus de quinze ans continuera à souffler au sein de ce comité pour promouvoir une ufologie basée sur le recueil rigoureux des données et leur examen critique et sans a priori.

Novembre 1994
GMH

- (1) C.E.C.R.U. : Comité Européen de Coordination de la Recherche Ufologique.
- (2) F.F.U. : Fédération Française d'Ufologie.
- (3) C.N.E.G.U. : Comité Nord-Est des Groupements Ufologiques.
- (4) C.I.G.U. : Comité Ile-de-France des Groupements Ufologiques.
- (5) C.P.C.G.U. : Comité Poitou-Charente des Groupements Ufologiques.
- (6) C.U.B. : Comité Ufologique Breton.
- (7) C.L.E.U. (Commission Luxembourgeoise d'Etudes Ufologiques), G.P.U.N. (Groupe Privé Ufologique Nancéien), Groupe 52.55, G.A.U. (Groupe Audois d'Ufologie), G.T.R.Ovni (Groupe Troyen de Recherche sur les Ovni), A.D.R.U.P. (Association Dijonnaise de Recherches Ufologiques et Parapsychologiques), G.H.R.E.P.A. (Groupe Haut-Rhinois d'Etude des Phénomènes Aréospatiaux), O.N.A. (Ovni Nord-Alsace).
- (8) Ils se reconnaîtront ...
- (9) S.C.E.A.U. Archives Ovni : Sauvegarde, Conservation des Etudes et Archives Ufologiques.
- (10) Du moins ce qui sera consultable en fonction de la loi sur les archives.
- (11) "Lumières Dans La Nuit"
- (12) Comme celui qu'éditait en son temps le C.I.G.U.
- (13) Ce qui, en France, constitue sûrement un record de longévité pour ce type de réunions ufologiques.
- (14) Du moins pour celles et ceux qui se reconnaîtront dans sa démarche.

C

39

40

41

CNEGU

42

43

E

45

G

46

U

47

48

49

50^{ème} session

Les 11 et 12 Mars 1995

à NANCY (54) - Château de Remicourt -

"CROP CIRCLE" A NOVEANT-SUR-MOSELLE

Le 14 Juillet 1994, le Républicain Lorrain publie en première page la photo d'un "crop-circle" apparu la semaine précédente dans un champ de blé près de METZ (57).

Le 23 Juillet, incapables de résister à la tentation et guidées par Paul-Eric BLANRUE, Président du Cercle Zététique qui, habitant Metz, s'est déjà rendu sur les lieux, Christine ZWYGART et moi décidons d'aller voir ce crop-circle de plus près.

"Le lieu du crime" est situé sur la D12 au sud-ouest de METZ, entre NOVEANT-SUR-MOSELLE et GORZE

Le champ présentant une double pente, à la fois descendante vers la route mais également descendante vers GORZE, donc parallèle à la route, la figure n'est pas très apparente quand on arrive de NOVEANT.

Nous arrêtons donc les voitures sur le bas côté de la route et empruntons un chemin fait de blés écrasés (probablement par les gendarmes et peut-être par quelques curieux) qui conduit directement au plus petit des anneaux. Pendant que Paul-Eric part discuter avec un paysan qui moissonne l'autre côté du champ (celui-ci appartient en fait à deux propriétaires différents), nous commençons l'inspection.

La figure se compose de quatre cercles placés l'un derrière l'autre sur la même raie de tracteur, le premier et le dernier étant entouré d'un anneau d'épis couchés dans le sens anti horaire. Du plus grand des cercles, part une allée qui traverse l'anneau et se termine par un triangle. Dans le prolongement de celui-ci, on trouve un autre petit cercle, posé partiellement - comme le triangle - sur la raie de tracteur située juste en dessous.

Les cinq cercles sont construits sur le même modèle. Un fin anneau d'épis couchés en sens anti horaire pour les quatre premiers et horaire pour le cinquième définit le périmètre de chaque cercle et le reste des épis est plié dans le sens de la pente, en direction de la route.

Pour ce qui est du triangle, la technique est la même : définition de la forme générale puis couchage du reste des épis vers la route.

Malgré les apparences, la figure est loin d'être parfaite. Dans chaque cercle nous avons relevé des écarts significatifs, pouvant aller jusqu'à un mètre. L'allée qui mène au triangle présente elle aussi un défaut. Elle s'élargit brusquement comme si "on" avait dérapé en la traçant. Les épis pour leur part sont loin d'être uniformément étalés, ils forment des bosses au-dessus de la raie de tracteur, ils se relèvent partiellement dans le reste des cercles. Est-ce dû à leur maturation déjà avancée au moment de la formation ou à la faible pression exercée pour les plier ?

Pour ce qui est de l'ordre de construction de la figure, la solution la plus logique semble être la suivante :

- Tout d'abord le cercle de gauche avec son anneau (reste à savoir lequel a été fait en premier) puis les deux cercles centraux, le cercle de droite et son anneau. Puis ce fut le tour de l'allée : en effet, à la jonction de cette dernière avec l'anneau, les épis de l'allée recouvrent ceux de l'anneau, ce qui peut également laisser supposer que l'anneau fut construit avant le cercle. Le triangle vient bien évidemment terminer l'allée et il ne reste plus qu'à longer la seconde voie de tracteur pour exécuter le dernier cercle.

Si l'on additionne tous ces indices : positionnement sur une raie de tracteur, épis couchés dans le sens de la pente (c'est plus facile et plus rapide à faire qu'une spirale), mesures approximatives et logique de construction linéaire, l'hypothèse de l'origine humaine de ce crop-circle est la plus vraisemblable. Si on ajoute le fait que le champ n'est pas clôturé, que la D12 est assez peu fréquentée et qu'il est possible de pénétrer directement dans la bonne raie de tracteur par un chemin montant à travers les cultures et longeant "notre champ", chemin situé à 50 mètres environ avant la figure, je crois pour une fois, que nous pouvons partager l'avis de la maréchaussée !

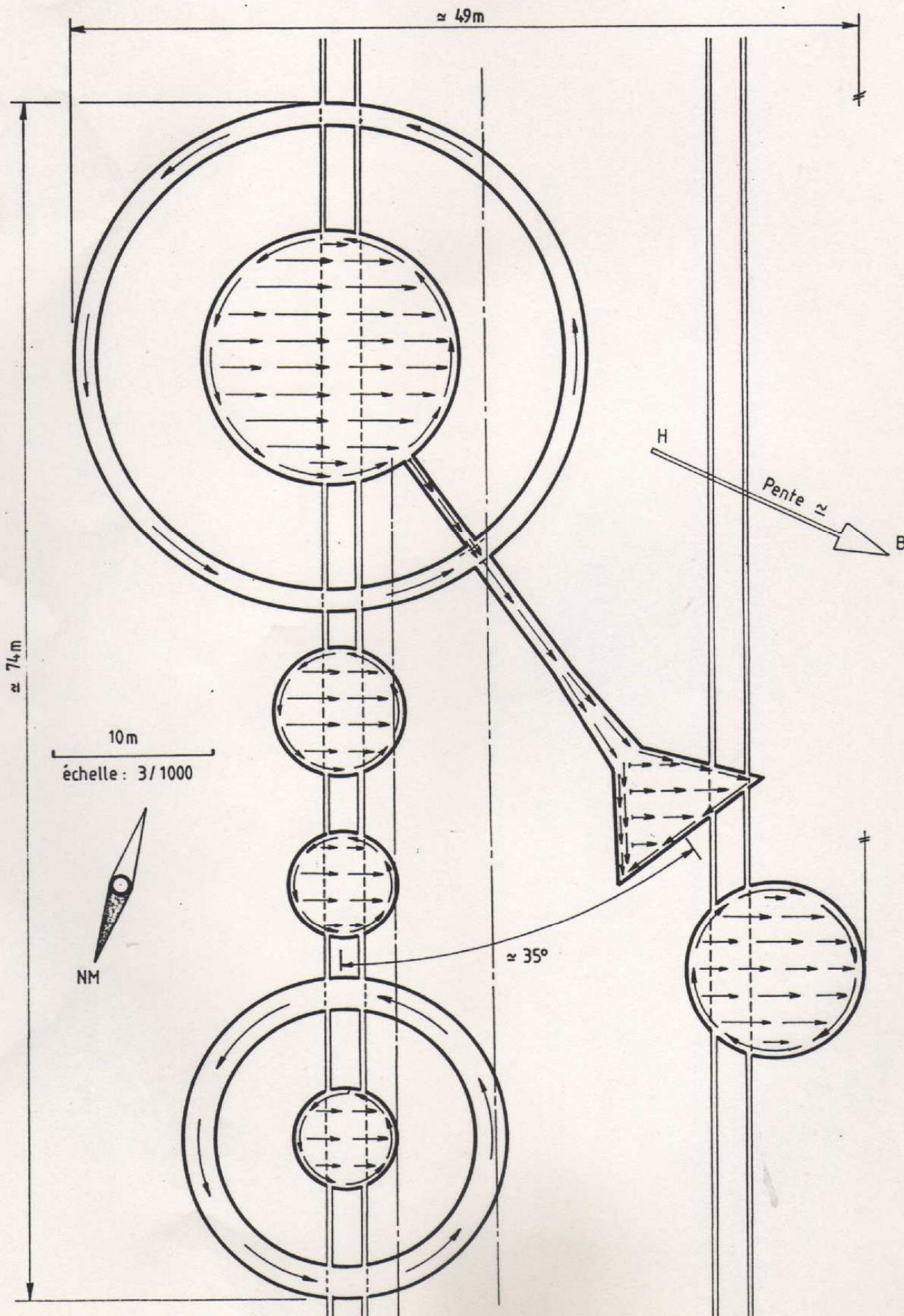
I. DUMAS.

Site visité : Novéant/Moselle - Gorze (France -57) "Pictogramme"

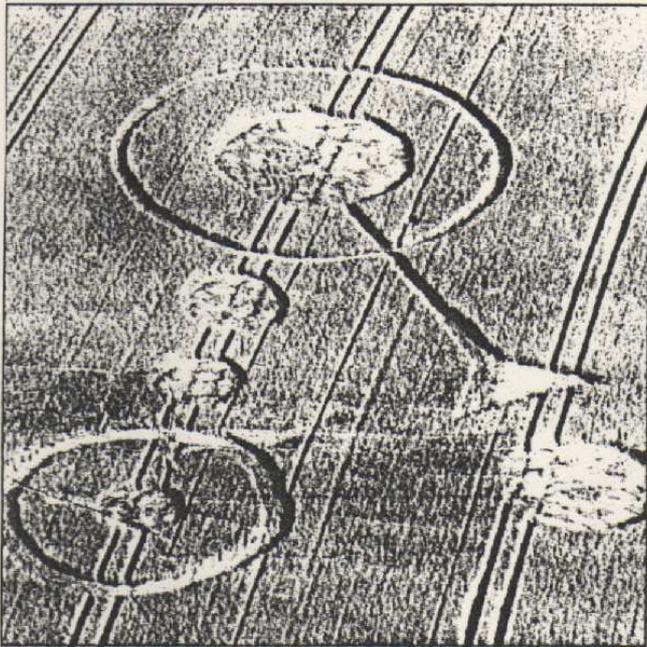
Date de visite : Sa 23.07.1994. par IDS, CZT et PEBE

Date de découverte alléguée : Di 10.07.1994

- VECA - Relevés IDS et CZT - Dessin GMH - Les autres cotes sont connues mais non mentionnées par souci de clarté se reporter à l'échelle.



RÉGION



Novéant : les gendarmes et les extraterrestres !

Les extraterrestres aiment décidément prendre l'air de la Terre durant la période estivale. En août de l'an dernier, un Mosellan avait aperçu dans le ciel un objet silencieux émettant une lumière bleu turquoise. Deux jours plus tard, un autre Mosellan apercevait un phénomène bizarre, de couleur jaune orangée. Cette année, c'est un agriculteur de Novéant-sur-Moselle qui vient de découvrir, dans son champ des pictogrammes occupant une surface de quarante mètres sur soixante. Phénomène surnaturel ou canular ? La gendarmerie mène l'enquête !

Metz : Objet Volant Novéant Identifié !

D'étranges figures géométriques tracées dans les blés, sur une surface de 40 mètres sur 60, ont été découvertes dans un champ situé entre Novéant-sur-Moselle et Gorze. Phénomène surnaturel ou canular sympathique ? Le cœur des gendarmes balance pour la seconde hypothèse.

METZ. — Un champ de blé ondoyant sous le vent brûlant, en bordure de la route reliant Novéant-sur-Moselle à Gorze, à quelques kilomètres de Metz. C'est là qu'un agriculteur a découvert d'étranges figures géométriques, composées de cercles, de droites et d'un triangle équilatéral. Vu de haut, l'ensemble fait vaguement penser à une bicyclette ou à une trottinette. Au ras des épis, ce phénomène se présente sous la forme de blés couchés uniformément, dans le même sens. Après s'être longuement interrogé sur l'origine de ce phénomène, l'agriculteur a fini par prévenir l'adjudant-chef Carré, le patron de la brigade d'Ars-sur-Moselle, qui s'est rendu sur place avec ses hommes et le capitaine Patrick Bihan-Poudec, commandant la compagnie de Metz.

Ceux-ci se sont rendu compte qu'aucune trace de passage humain n'existe sur le site de 40 mètres sur 60, exceptés ces droites qui correspondent aux passages d'un tracteur. Pour l'instant, les gendarmes se montrent très prudents, et n'ont pas contacté le Service d'expertise des phénomènes de rentrée atmosphérique (SEPPA), cet organisme chargé de centraliser toutes les informations touchant aux OVNI (Objets volants non identifiés). Car après tout, ces étranges figures

géométriques pourraient avoir été tracées par des Initiés, en relation avec des extra-terrestres, afin de convenir d'un rendez-vous. Par exemple pour aller assister au défilé militaire organisé hier soir à Metz. A moins qu'il ne s'agisse des traces laissées par un convoi interplanétaire ayant effectué une étape dans la région messine...

Cercles et triangle

Plus probablement, ces dessins composés de cinq cercles dont les diamètres varient de 5,5 mètres à 16 mètres, d'un triangle équilatéral de 13 mètres de côté, et d'une droite de 16 mètres de long, sont dûs à des plaisantins. Des artistes qui se sont fait plaisir en créant une œuvre d'art éphémère, et qui attendent peut-être avec impatience les réactions à leur canular. Si cette version est la bonne, ces plaisantins auraient repris le flambeau de Douglas Bower et David Chorley, ces deux pépés anglais qui s'étaient amusés durant douze années à faire tourner en bourrique des scientifiques du monde entier, en traçant régulièrement de telles figures géométriques à l'aide d'un simple bâton de bois.

Jean-Luc Ferté

Le Républicain Lorrain Jeudi 14 Juillet 1994 page 1



C'EST
PAR LÀ
LES GARS!

CLUJ

MALETTE
D'ENQUÊTE

CHATEAU
DE DRACULA
2 KM

RR94

EN ÉTÉ
3 MEMBRES DU CNEGU
ENQUÊTENT EN ROUMANIE

Actualité plus que calme durant la deuxième partie de 1994, les manifestations du phénomène, si tant est qu'il y en eût, étant restées dans l'ombre du "Loup des Vosges".

"L'EST REPUBLICAIN" du Sam 27 Août 1994 (page 6)
 (Avec les quelques "raccourcis" journalistiques et un "montage photo" douteux, à l'initiative du journal)

O.V.N.I.

Le Cercle ufologique en voie de disparition ?

Sur la trentaine de membres que comptait l'association «Lumières dans la nuit», il n'en reste guère que quatre. Une démobilisation qui a ses raisons.

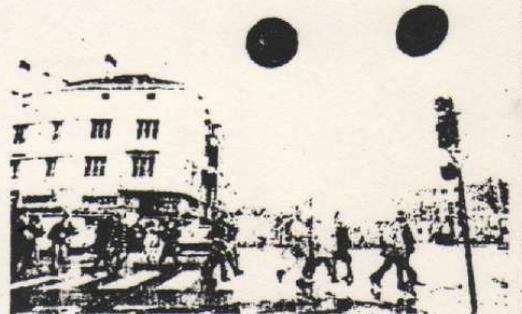
Démission quasi-générale au Cercle Ufologique Vosgien «Lumières dans la nuit». Sur la trentaine de membres que comptait l'association née en 79 et présidée par Gilles Munsch, il ne reste guère que 4 personnes.

La plupart des adhérents, des gens tout ce qu'il y a de sérieux, le plus jeune a 26 ans et l'ainé 41 ans, ont rejoint le cercle pour des raisons souvent plurielles. Tous passionnés par ce qui se passe au-dessus de leurs têtes, intéressés par tous ces phénomènes dits non identifiés et soucieux surtout d'expliquer l'inexplicable. Une volonté de rigueur à l'image d'une association, qui se veut «un garde-fou face à tout ce qui est parallèle», assure un de ses adhérents.

Des énigmes résolues
 Le cercle travaille dans un

esprit scientifique, prenant en compte tous les témoignages, sans porter de jugement et dans l'anonymat; réalisant des contre-enquêtes et participant à des débats contradictoires. Toujours dans le souci de faire barrage et contre-poids, d'éviter dérivés, dérapages et élucubrations de tous ordres. Et c'est peut-être là une des raisons de la débandade progressive de ses membres. Enquêtes rigoureuses et pragmatiques, briseuses de rêves; énigmes résolues et tuant le merveilleux. Car jusqu'à présent, le cercle se targue d'avoir mené à bien pratiquement toutes ses recherches. Et s'il est encore quelques phénomènes, qui résistent à l'explication rationnelle, cette part d'irréductible est surtout la conséquence d'enquêtes inachevées faute de moyens.

Arrivé à sa majorité, le cercle est au bord de la disparition. La structure, garante de sérieux, de reconnaissance et de confiance, présente de nombreux avantages pour ses membres, mais elle est aussi d'un poids très lourd, par son manque de temps et d'argent. Le cercle ne reçoit pas de subventions, les études de terrains comme les déplacements, nombreux et parfois lointains, coûtent cher. Le fruit des enquêtes, restant le plus souvent confidentiel, l'empêche aussi de se faire mieux connaître. Et comme l'actualité du ciel est plutôt au creux de la vague en ce moment, ça n'arrange rien. Quoi qu'il arrive, certains de ses membres continueront bien sûr à travailler en solo; à moins que le cercle ne s'investisse de nouvelles structu-



L'association travaille dans un esprit scientifique: briseuse de rêves pour certains.

res. Et s'il disparaissait, le travail effectué pendant toutes ces années n'en serait pas perdu pour autant. De la revue trimestrielle «La ligne bleue survolée?» en passant par les notes techniques aux résultats d'enquêtes, la plupart sont réalisées à partir de cas relatés dans la presse ou

la littérature spécialisée -, le cercle «Lumières dans la nuit», s'est constitué d'importantes archives. Alors si le ciel et le cœur vous en disent... Mireille VALENTIN

● Contact: Centre d'activités Léo Lagrange 6 rue Salvador Allende ou 29.62.24.32.

Partie effacée : ... "mais elle est aussi devenue trop lourde, nécessitant un lourd investissement d'énergie, de temps et d'argent."...

"LA LIBERTE DE L'EST" du 29 Octobre 1994
 Egalement observé par GMH, avec tentative d'enregistrement vidéo infructueuse.

de vous...

O.V.N.I. qui mal y pense

Obnubilés mercredi soir par des lueurs surgissant nulle part ailleurs que dans le ciel stéphanois, plusieurs habitants du secteur de la cité ont alerté ces derniers jours les petits hommes bleus de la gendarmerie locale. Bizarre, vous avez dit bizarre ? Remarquez, il paraît qu'à Remiremont, les démons sortent aussi bien à midi qu'à minuit.

Pas une raison pour ne pas éclairer les allumés du soir qui prennent parfois les vessies pour des lanternes. L'autre soir dans le ciel stéphanois, il ne fallait pas penser à des O.V.N.I., encore moins à des fantômes de la nuit, mon ange ! C'était tout simplement la jeune auberge de Saint-Romary qui célébrait là son 25^e anniversaire.

Lasers du soir, espoir ?

O.J.

"LE CYCLO EN
VEILLÉE ..."



CHER! CHER!
OM RAVANT
TERT-S
S'ÉLOING
! N'INAMT

ouic!
CUC!
Tcttic.

FAST



LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE UFOLOGIQUE

ou

de la difficulté de sensibiliser le monde ufologique à la préservation de sa mémoire.

Certains s'accordent à dire que depuis déjà quelques années le petit monde ufologique est plongé dans un marasme lié, semble-t-il, à une conjoncture défavorable à l'ensemble du milieu associatif.

Toutefois, loin de se ressaisir cette communauté, hétéroclite, se complait à se déchirer en de stériles luttes intestines ou de vaines querelles publiques, s'égarant loin de ses buts, y perdant ainsi une partie de son énergie, de son identité et de sa crédibilité.

Le SCEAU n'échappe pas à ces spasmes, mais poursuit coûte que coûte ses efforts pour atteindre son but prioritaire : sauvegarder le patrimoine ufologique.

Le SCEAU est atypique de l'ensemble des associations formant le microcosme ufologique, car il n'y a guère besoin pour lui d'actualité brûlante ou de "vagues" d'OVNI (*voire de "vagues OVNI"*) pour émerger de la torpeur ambiante, causée par l'inaction. Il accorde en permanence une écoute attentive à tous ceux désirant transmettre aux chercheurs actifs, actuels ou futurs, qui des années de travaux savamment classés et répertoriés, qui des enquêtes inédites, des livres et des revues rares, des photos originales ou des cassettes de témoignages saisis sur le vif.

Aujourd'hui, ou quand bon leur semblera (1), nos sociétaires savent que leur patrimoine ira rejoindre l'ensemble de ce que certains d'entre-vous (2) ont bien voulu nous confier et que les A.N. (*ou les A.D.*) se chargent de classer et de conserver, avec notre participation active, pour l'offrir à tème à la curiosité de tous, ufologues ou non.

Alors que la cause du SCEAU semblait entendue lors de sa création et que ses buts ne pouvaient que rallier la majorité de son côté (3), c'était sans compter avec la réticence exprimée par un trop grand nombre d'ufologues. Nous avons trouvé devant nous un parcours semé d'embûches et à notre grand regret, le SCEAU est encore loin de faire l'unanimité.

Nombreux sont ceux que notre démarche n'a pas su encore toucher, n'a pas convaincu ou dérange, par excès de méfiance, par jalousie, égoïsme ou simple manque d'information objective.

Nous vous livrons ci-après les portraits, brossés en quelques lignes, des principaux types de personnages pour qui le SCEAU ne semble pas être le palliatif que nous souhaiterions qu'il soit. Toutefois, au fil de ce texte, vous trouverez les attitudes que nous jugeons excusables.

1 - Les attentistes :

Tout d'abord, nous trouvons ceux qui par le passé avaient chaudement applaudi à des idées, prémices du SCEAU et qui restèrent, volontairement, à l'écart lors de sa création (3). Prenant du recul, prétextant vouloir juger de nos capacités, préalablement à tout engagement personnel. Cette attitude attentiste, pour inadmissible qu'elle soit, nous prive (*momentanément, faut-il le souligner*) de quelques bonnes volontés qui nous semblaient acquises.

2 - Les irascibles :

Quelques autres rejettent le SCEAU pour cause de différents entre individus, préférant que l'association supporte discordes et états d'âmes au lieu de nous aider à atteindre nos buts. Nous souhaitons voir ces ufologues revenir à de meilleurs auspices et oublier leurs vieilles et vaines querelles afin de travailler, avec nous, en bonne intelligence. Sachez que le SCEAU ne saurait être le cadre de nouvelles joutes verbales (*ou pugilistiques*) et que, s'il le faut, nous saurons nous passer des services de ces irascibles et autres fielleux.

3 - Les querelleurs :

Il y a également ceux qui tentent de se servir du SCEAU comme d'un punching-ball, pour régler leurs querelles de chapelle, affirmant selon les tendances, que nous sommes à la solde de leurs "adversaires". Cet état d'esprit n'est pas notre tasse de thé et le SCEAU souhaite rester à l'écart de tout cela. Nous voulons pour preuve de notre neutralité, l'origine éclectique de nos sociétaires (4).

4 - Les suspicieux :

Ailleurs, certains (*les mêmes peut-être !*) dénoncent notre action comme menée en secret, sous un prête-nom, par d'hypothétiques agents du gouvernement, chargés ainsi de piller les archives les plus "explosives" de l'ufologie française, afin de mieux les ensevelir sous une "chape de béton", derrière un mur de silence. Qu'ils persistent dans leurs égarements et nous ne pourrons, effectivement, pas garantir que leurs archives, dans les années à venir, ne seront pas tombées dans l'oubli, quelque part dans un grenier, au fond d'un placard vermoulu, verrouillé à double tour (*dont la clé sera au fond d'un puits, etc ...*) (5), et qui en fait d'explosives auront fait long feu ...

5 - Les atrabilaires :

Quelques uns (*les mêmes peut-être ? - bis repetita*) se répandent en propos acerbes sur les buts inavoués de nos travaux, tels que le détournement ou le vol pur et simple d'archives confiées par de naïfs vieillards, abusés par notre abord sympathique et nos habiles méthodes de marketing.

Nous pourrions à tout moment fournir la preuve de notre bonne foi en invitant chacun d'entre-vous à consulter les archives déposées aux A.N. et aux A.D., ou à prendre contact avec nos sociétaires, s'ils veulent être rassurés sur les buts que nous poursuivons.

Nous mettons au défi quiconque de démontrer la mauvaise foi du SCEAU, autrement qu'avec des arguments fallacieux.

6 - Les naïfs ou crédules :

D'autres encore, trop naïfs, ou excessivement confiants, préfèrent s'en remettre à un groupuscule local ou à une association nationale qui, de par la précarité du monde associatif, disparaîtra sûrement à court ou moyen terme, comme tant d'autres avant elle, dispersant aux quatre vents ses précieuses archives, dont celles de nos quidams. Ceci ne se produirait pas si ces personnes avaient préalablement signé un contrat avec le SCEAU ou pris, par ailleurs, des dispositions équivalentes.

Mais, me direz-vous, "un jour, votre association disparaîtra elle aussi !". Evidemment, mais il se trouve que toutes les archives qui lui auront été confiées auront été, entre temps, préservées en des lieux sûrs, à l'abri de la dispersion et de la convoitise de "rapaces" sans scrupules, tout en demeurant accessibles à chacun de ceux en exprimant le souhait. Au delà de la disparition du SCEAU, les contrats qui n'auraient pu être honorés pourront toujours être renégociés avec les services des Archives pour être versés à terme dans le "fonds SCEAU" (*toujours existant*) ou au nom propre du cédant (*solution plus hasardeuse car trop anonyme*).

7 - Les égoïstes :

Ce sont ceux qui préfèrent garder jalousement leurs trésors pour d'éventuels ayant-droit, jugés, dès leur plus jeune âge, devoir partager la même marotte que leur père (*ou mère*). Jusqu'au jour où ces légataires lassés, blasés ou fermés aux travaux légués par leurs aînés s'en débarrasseront, sans états d'âmes. (*au mieux aux puces, au pire recyclés en papier toilette !*) (6).

8 - Les orgueilleux :

Il y a ceux pour qui le SCEAU n'est qu'une facétie supplémentaire du monde ufologique, car eux ne s'encombrent pas de paperasses superflues et autres archives envahissantes, prétendant en extraire l'essentiel avant de s'en séparer sans remords (7). Notre patrimoine ne peut ni ne doit se limiter à quelques bouquins plus ou moins bien ficelés que certains s'enorgueillissent de faire publier, de temps à autre, en se croyant élevés au rang d'écrivains.

Les ufologues ont pour devoir de préserver l'ensemble de leur héritage, sous quelque forme que ce soit, s'ils ne veulent pas voir l'ufologie s'ériger telle une "Tour de Babel" flanquée de quelques tours d'ivoire, inaccessible et hautaine.

9 - Les inquiets :

Certains, craignant l'engorgement des archives, font courir le bruit que notre fonds, ainsi que d'autres, pourraient être sacrifiés au pilon. Ces personnes sont bien mal informées car nous pouvons vous assurer que les termes de notre contrat excluent cette inquiétante possibilité (8).

10 - Les fauchés :

Parfois dans notre courrier nous recevons des offres pour acheter des documents ufologiques, n'émanant pas d'éditeurs spécialisés mais, dans leur majeure partie, de jeunes ufologues mettant en vente leur maigre patrimoine à des prix souvent prohibitifs. Quelquefois des fonds plus importants sont livrés en pâture, par catalogue et dépecés, pièce par pièce (9).

A l'heure actuelle, le SCEAU ne peut se permettre des actions de sauvegarde entraînant des dépenses démesurées en vue du rachat massif de fonds d'archives. Nous voyons donc avec regret ceux-ci dispersés chez des dizaines d'ufologues, aux quatre (*non aux six*) coins de l'hexagone, perdant ainsi du même coup l'identité qui pouvait les caractériser.

Nous ne sommes pas en mesure d'influer sur de telles décisions souvent dictées par la nécessité de régler quelques problèmes financiers "brûlants".

11 - Les "rapaces" :

Si la dispersion d'archives peut trouver des excuses dans le cas de figure évoqué ci-dessus, elle est parfois inadmissible car l'oeuvre d'esprits mercantiles traquant le document rare ou la pièce unique, pour en faire commerce.

Nous avons à faire ici à des énergumènes plus chasseurs d'archives qu'authentiques ufologues. S'ils ne sont pas légions, ils demeurent néanmoins une menace pour l'ufologie (10).

12 - Les conservateurs :

Pour finir, nous vous présentons quelques ufologues des précédentes générations qui par principe ne légueront rien au SCEAU, car nous sommes de "petits jeunots" sans expérience, effrontés et arrogants, aux méthodes sacrilèges (*marketing*).

Certes nos méthodes ne sont certainement pas celles, plus "choisies", de nos aînés mais elles n'en sont pas moins efficaces et ne heurtent que la sensibilité des esprits chagrins.

Voici égréné le chapelet de croquis auxquels nous pourrions ajouter encore quelques perles, mais nous vous laissons le loisir de cogiter sur ceux-ci.

Si certains lecteurs se sont reconnus parmi ces portraits croqués ci-dessus, vous nous en voyez navrés, mais sachez que nous n'entretiens aucune rancœur à votre égard, seulement nous tenons à vous mettre en garde sur votre choix qui, s'il n'est pas le meilleur, peut à terme déboucher sur une catastrophe patrimoniale que vous croyiez pourtant éviter. Il est toujours temps de repenser la question, à moins que la notion de patrimoine ufologique ne vous soit totalement étrangère.

Par contre, si aucun de ces portraits ne vous sied, le SCEAU semble bien être le palliatif que vous attendiez pour régler le problème de conservation de vos archives.

Si le SCEAU vous avait déjà contacté au travers de son questionnaire et que jusqu'alors vous aviez omis d'y répondre, il n'est pas trop tard pour y remédier. Si vous n'avez rien reçu de tel mais que notre action vous intéresse, faites-vous connaître. Dans les deux cas, notre secrétariat attend votre courrier, même s'il doit être critique à notre égard. Toutefois, évitez les polémiques arides, nous préférons les actions constructives.

Le SCEAU ne peut (*ni ne veut*) se targuer d'être l'unique canal d'approvisionnement des fonds d'archives ufologiques placés en milieu public, puisque des actions ponctuelles allant dans ce sens ont eu lieu ou ont lieu de temps à autre, émanant le plus souvent de personnes privées. Il n'en est pas moins vrai que l'un de nos buts demeure d'en être l'un des principaux vecteurs, en regroupant sous un sigle (*un titre ?*) reconnu du monde ufologique, des fonds qui, disséminés ici ou là, seraient difficilement accessibles, voire perdus à jamais.

Il s'associera, dans la mesure du possible, à toute démarche d'ampleur visant la préservation de fonds d'archives importants, même para-ufologiques, afin d'éviter leur dispersion (*type AAMT*), leur placement en des lieux inappropriés, ou pire (*peut-être*) de les voir quitter notre territoire, pour être versés dans des collections à caractère privés (*type Tizané*) ou universitaires (*Type Gauquelin*).

En vue d'une meilleure prise de conscience générale du problème de la sauvegarde et de la conservation des archives, le SCEAU ne cessera d'inciter et d'aider à la sauvegarde volontaire et préventive, en menant régulièrement des campagnes de sensibilisation. L'un de nos buts est aussi d'informer la communauté ufologique dans son ensemble et chaque ufologue en particulier.

Si notre bataille promet d'être rude pour faire partager nos idées, il n'empêche que le SCEAU fait son chemin, n'en déplaie à certains.

Gilles DURAND - 1994.

Notes

(1) - Grâce à un document contractuel signé entre le SCEAU et le cédant (*membre sociétaire*). Ce dernier peut, s'il le souhaite, personnaliser son contrat par l'apport de données complémentaires : date et condition de cession ou périodicité des dépôts (*si plusieurs*), lieu de conservation, nom ou titre du sous-fonds, inventaire détaillé, etc...

(2) - Le SCEAU en quelques chiffres, à fin 1994 : 6 fonds placés ou en instance, une quinzaine de contrats signés. Plus d'un millier d'ufologues (*actifs ou non*) dans notre répertoire d'adresses. Près de 1000 ufologues touchés par notre questionnaire. 25% de réponses à celui-ci, soit plus de 200 sauvegardes potentielles en cours.

(3) - Certains se souviennent encore que dès la fin des années 70, des débats s'engagèrent à ce propos, au CECRU, puis à la FFU, aux rencontres de Lyon de l'AESV et dans les cercles plus privés, également au CNEGU et au CIGU. Le besoin de créer une telle structure paraissait évident, mais l'échéance pour convoquer une éventuelle réunion à ce sujet était toujours repoussée aux calendes grecques, faute d'un consensus sur sa forme (*certains prônant une solution purement ufologique du type ASSAP, d'autres préférant une structure universitaire ou proche de l'actuel SCEAU*). En 1988, un avant-projet vit le jour, à l'initiative du C.I.G.U. et de quelques indépendants, dans la région parisienne, sous le nom (*provisoire*) d'E.S.A.U. (*Essai de Sauvegarde des Archives Ufologiques*), tandis qu'au C.N.E.G.U. une démarche voisine était mise en place par le C.V.L.D.L.N.

En 1990, las d'attendre un projet commun élaboré au niveau national, lors de la 35^{ème} session du C.N.E.G.U. à Gérardmer (88), la question fut mise à l'ordre du jour, en présence des principaux protagonistes parisiens et de la région Nord-Est. Ainsi naquit le SCEAU, le 03 février 1990.

Dès sa création, certains collègues prirent du recul, comme si l'aboutissement de cette longue gestation accouchait d'une sorte de monstre ou si, avant même ses premiers pas, le SCEAU leur volait une part de leurs souvenirs ... à moins que le label "CNEGU / CIGU" jugé moins fiable que "LDLN" ou "AESV" n'en ait fait fuir quelques autres.

C'était préjuger du SCEAU dont l'indépendance vis à vis de ses pairs est totale et effective. Il était donc injuste de le mettre, ainsi que ses membres, au banc de l'ufologie avant de le juger sur ses actes. Quelques uns ont depuis lors revu leur jugement à notre égard alors que pour d'autres, le concept du SCEAU demeure un sujet tabou.

(4) - Nous ne regardons pas les étiquettes, que beaucoup se complaisent à coller dans le dos des ufologues, lorsque nous sauvegardons leurs archives. Toutefois, si vous avez l'esprit ludique, jouons à la valse des étiquettes :

GROUPE 52-55	: Principaux membres d'abord pro-HET, certains sont devenus plus sceptiques et ouverts à d'autres hypothèses.
Mr Louis MURCO	: Adamskiste - HET - Ligue anti-atomique - GEPA.
Mr Michel MONNERIE	: D'abord pro-HET puis ultra-sceptique, ex LDLN.
Mr Claude FLEURANCE	: C.V.L.D.L.N., sceptique (<i>au sens "prudent"</i>) ouvert à la plupart des hypothèses.
G.P.U.N.	: Principaux membres plutôt pro-HET puis plus sceptiques pour certains d'entre-eux, s'ouvrant à d'autres hypothèses.

Ce ne sont là que les premiers donateurs. Parmi nos sociétaires, la pluralité des courants de pensées ufologiques est encore plus flagrante: pro-HET purs et durs, ultra sceptiques, sceptiques "ouverts", pro HSP, sociologues, scientifiques ...

(5) - Regardez bien autour de vous, fouillez dans vos souvenirs et vous trouverez sans difficultés de tels exemples. Mais nous aimerions vous en rappeler quelques-uns, caractéristiques des risques encourus par des archives, même renommées :

- Emile TIZANE, spécialiste des phénomènes de hantise, dont les archives sont aujourd'hui au Brésil.
- OURANOS / Marc THIROUIN : archives dispersées ou détruites par l'intéressé et ses proches.
- GNEOVNI (Nord) : archives portées disparues en 1994 suite au rachat, par un acquéreur privé, du local communal où elles étaient entreposées.
- GEOS / Gérard LEBAT et Charles GARREAU (ufologue bourguignon) : Archives transmises au GEPAN/SEBRA.
- SPEPSE : archives dispersées lors de la dissolution de l'association.
- Idem pour le GTR OVNI de Troyes et de nombreux groupuscules privés.

(6) - Comme en écho à la litanie égrénée ci-dessus, plusieurs ufologues ont déjà, ici ou là, découvert inopinément, dans les brocantes, aux puces ou chez quelques obscurs bouquinistes, des collections de revues ou d'ouvrages ufologiques, voire des travaux privés (comme ce travail - en marge de l'ufologie - de compilation "colossal" autour des événements controversés de Glozel, découvert en Bretagne) voués au démantèlement, faute d'avoir pu (ou su) être préservés en temps voulu par leurs auteurs ou propriétaires.

Le SCEAU doit éviter une telle gageure.

(7) - Certains ufologues de renom semblent atteints par cette frénésie destructrice, qui en fait de farouches adversaires du SCEAU (sciemment ou non). D'autres, moins déterminés, s'ils ne gardent rien, faute de place, offrent parfois tout à d'autres passionnés qui en font éventuellement bon usage, ouf !

(8) - Notre contrat stipule que le SCEAU demeure propriétaire des archives déposées (jusqu'à sa propre disparition) ce qui exclut toute tentative d'un éventuel pilonnage par les services des archives. De toutes façons, une telle démarche, inacceptable à nos yeux, porterait au pire sur des revues déjà conservées ailleurs et non sur des travaux privés ou des "fanzines" introuvables.

(9) - Il y a quelques semaines, un ufologue relativement connu a mis en vente un important fonds d'archives, constitué de plus de 2000 pièces et évalué, par lui-même, à plus de 50 000F.

Peu d'associations sont capables aujourd'hui de trouver une telle somme pour sauver des archives, sinon aucune. Moralité : La dispersion du fonds est inévitable !

(10) - En 1993, le SCEAU sauvegardait les archives de Mr Louis MURCO. Comme nous le notions dans notre bulletin : "Après quelques péripéties, dignes d'un mauvais "polar" ... éloignant du même coup la menace que faisaient peser sur elles quelques "rapaces" en quête de quelques proies faciles. Sans l'intervention du SCEAU, ce matériel serait passé aux oubliettes, chez un collectionneur "ufomane" ou négocié à prix d'or auprès des ufologues par certains de leurs confrères peu scrupuleux, dispersant ainsi à travers l'hexagone ou peut-être à l'étranger la "mémoire" d'un pionnier de l'ufologie. Tout ceci n'aurait satisfait que l'avidité des moins regardants" (Bulletin Annuel du SCEAU N° , page 4).



*: PROPOS TENUS PAR DE "VIEUX" UFOLOGUES A L'EGARD DE L'ACTION DU SCEAU.

LA BIBLIOTHEQUE NATIONALE ET SES TRESORS...

J'ai eu l'occasion cette année (en août) de me rendre à la B.N. de Paris pour chercher des revues de 1954.

Quand on entre dans ce grand édifice situé au 4 de la rue Vivienne dans le 4ème arrondissement, un sentiment de respect vous envahit devant ce "temple du savoir", et, comme dans une cathédrale, on y chuchote pour demander son chemin.

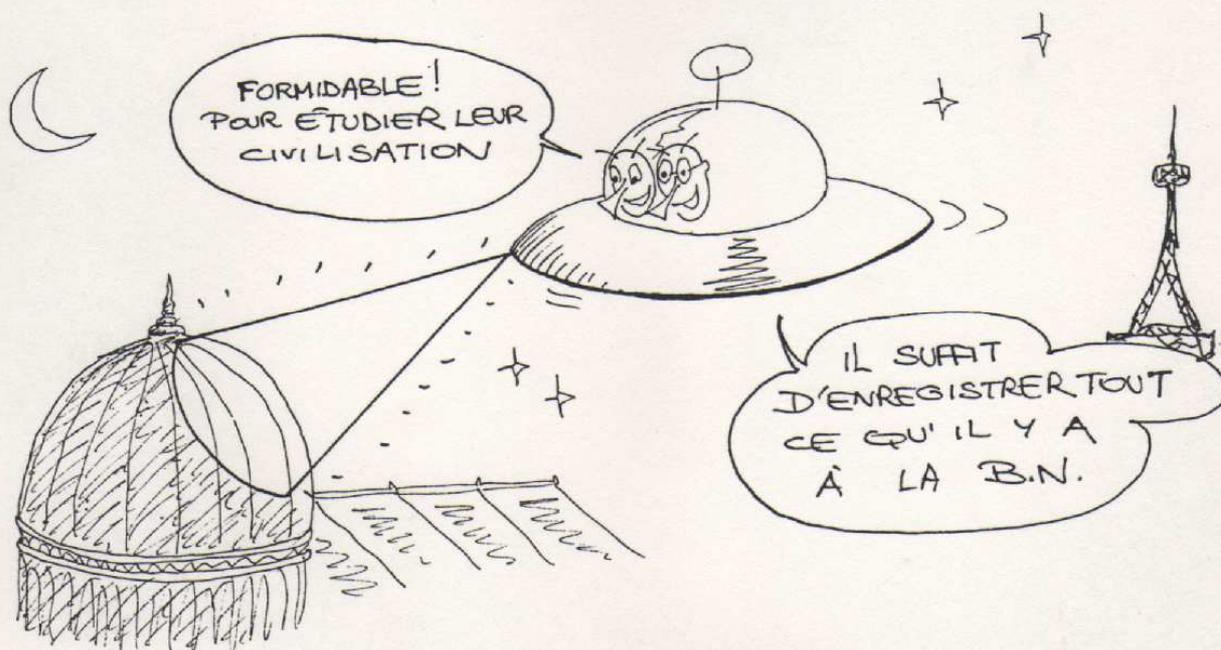
Pour consulter les catalogues (fichiers), il faut s'inscrire à la salle des lecteurs afin d'établir un laissez-passer qui vous ouvrira les portes (sas) de la salle des catalogues au sous-sol de la grande rotonde. Quelques "micros" pourront vous donner des références (cotes) des ouvrages recherchés, mais pour les ouvrages anciens, il faudra encore consulter les fiches jaunies dans les tiroirs de bois ciré. Quand vous aurez noté les cotes, il faudra vous inscrire sur une liste d'attente pour avoir un numéro de place et remplir les fiches complètes (nom, adresse, profession, objet de l'étude).

Pour ma part, l'ouvrage recherché se trouvait à l'annexe de la B.N. à Versailles (78) : petite bibliothèque où j'ai pu avoir accès aux documents ainsi que la permission (en 1 seul exemplaire) d'acheter des photocopies des pages intéressantes. (Un service de photographie existe, voir tarif).

C'est un peu procédurier, classement et protection des documents oblige ! Il faut prévoir une journée entière. Mais quel plaisir de trouver la perle rare en parfait état !

Quelques renseignements pratiques vous sont présentés dans les documents édités par la B.N. et reproduits sur les pages suivantes.

Raoul Robé





DEPARTEMENTS DES LIVRES IMPRIMÉS

GUIDE SOMMAIRE DU LECTEUR

- Ouverture de la Salle : de 9h. à 20h. (le samedi de 9h. à 17h.30. au mois d'août de 9h. à 18h.)
- Communications de 9h. à 16h.50. (le samedi de 10h. à 12h.15 et de 13h.30 à 15h.30)
- Photocopie de 9h.30 à 17h.50 (le samedi de 9h.30 à 17h.15)
- Achat des tickets : à la Caisse Centrale dans le hall de 9h. à 17h.30 (le samedi de 9h. à 11h.30 et de 12h. à 17h.)

POUR CONSULTER UN OUVRAGE IL FAUT :

- 1 - Avoir une carte de lecteur en cours de validité. (Carte annuelle ou carte de 24 entrées) ou un laissez-passer.
- 2 - Recevoir à l'entrée de la Salle une plaque portant un N° de place assise.
- 3 - Déposer plaque et carte à l'un des deux contrôles : à droite si la plaque est verte, à gauche si elle est blanche.
- 4 - Connaître la cote de l'ouvrage recherché en utilisant la Salle des catalogues et bibliographies qui se trouve située au sous-sol de la Salle de lecture des livres imprimés.
- 5 - Remplir les bulletins de demande : dix par jour maximum. (5 le samedi)

EN FIN D'UNE SEANCE DE LECTURE...

Avant de quitter la Salle, le lecteur remet au contrôle les ouvrages qui lui ont été communiqués. On lui rend alors sa carte et la plaque portant le N° de place qu'il remet à la sortie de la salle. Le lecteur a la possibilité de se faire mettre de côté des ouvrages pour le lendemain. Il faut pour cela remplir des bulletins jaunes. (3 ouvrages isolés et 6 ouvrages sous sangle au maximum).

■ LE CATALOGUE INFORMATISÉ DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

Guide à l'usage des lecteurs

Le catalogue informatisé de la Bibliothèque Nationale prend la suite des catalogues existants par auteurs, par sujets ou par titres de périodiques, imprimés ou sur fiches. Les lecteurs doivent l'interroger pour chercher les livres ou les périodiques entrés récemment à la Bibliothèque Nationale et connaître leur cote. Des terminaux sont à leur disposition dans la salle des catalogues du Département des imprimés et dans les salles de lecture des différents départements de la bibliothèque.

CONTENU

Le catalogue informatisé comprend :

- tous les livres français entrés par dépôt légal depuis 1975,
- tous les livres français ou étrangers entrés par acquisition, don ou échange depuis 1984,
- tous les nouveaux périodiques français apparus depuis 1975, et de nombreux périodiques plus anciens,
- tous les périodiques étrangers auxquels la B.N. s'est abonnée depuis 1989,
- toutes les publications administratives françaises depuis 1983, étrangères depuis 1984, soit au total plus d'un million de notices.

La Bibliothèque de l'Arsenal (depuis le début de 1990) et la Bibliothèque Sainte-Geneviève (depuis le printemps 1989) participent également à ce catalogue.

De plus, le catalogue sur fiches des livres entrés entre 1970 et 1979 est en cours d'informatisation : 300 000 notices, sur 420 000, se trouvaient déjà dans le catalogue informatisé début mars 1991. Mais pour cette période, comme pour la période 1980-1984, la consultation des fichiers demeure indispensable.

INTERROGATION

Les lecteurs peuvent interroger le catalogue informatisé :

- par auteur,
- par titre,
- par sujet (cette recherche n'est possible que depuis 1980 pour les ouvrages français, depuis 1984 pour les ouvrages étrangers),
- par cote,
- par ISBN ou ISSN.

LES BIBLIOTHÉCAIRES RESTENT À LA DISPOSITION DES LECTEURS POUR RÉPONDRE À
LEURS QUESTIONS ET LEUR APPORTER TOUTE L'AIDE NÉCESSAIRE.

L'Administrateur général
Emmanuel LE ROY LADURIE

Par le
chef RaRob

Le Commerce du livre ufologique



CETTE ANNÉE PLUSIEURS LIVRES SUR LE SUJET SONT PARUS, APRÈS LES AVOIR LUS ET (MALHEUREUSEMENT) ACHETÉS, JE VOUS LIVRE LA RECETTE DE FABRICATION...

TOUT D'ABORD HACHEZ MENU LES 10 DERNIERS OUVRAGES PARUS SUR LE SUJET

TCHAC!
TCHAC!

RAJOUTEZ UN OU DEUX COMPTE-RENDUS DE RÉUNIONS UFOLOGIQUES SI POSSIBLE INTERNATIONALES

UNE POINTE D'HISTOIRE, DE RELIGION ET D'OBSERVATIONS À L'ANCIENNE MÊME SI ELLES ONT ÉTÉ EXPLIQUÉES DEPUIS...

N'OUBLIEZ SURTOUT PAS DE CASSER DU SUCRE SUR LE DOS DES RATIONALISTES ET DES "DEBUNKERS" (UFOLOGUES TROP OBJECTIFS)

ET... UN GROS SOUPÇON DE SECRETS MILITAIRES INFÂMES POUR FAIRE PEUR...

CE SERA MEILLEUR AVEC DES CAS AMÉRICAINS ILS ONT PLUS DE GOÛT

ENFIN, AVEC UN COUP DE PUB À LA TÉLÉ, VOUS VENDREZ BIEN VOTRE SOUPE DÉSHYDRATÉE!

KRANK!
CRAC!
CRAC!
CRAC!

HANGAR 19

NON DÉCIDÉMENT LA CUVÉE 1993-94 N'EST VRAIMENT PAS BONNE: ON N'Y APPRENDRIEN PIRE... ON RÉGRESSE!

TRENTE ANS APRES ...

OMBRE D'OVNI

Le Chat se serait retrouvé hors du sac et il eut été bien difficile de l'y faire rentrer". J-P PETIT (1).

Une rencontre OVNI, c'est facile, c'est pas cher.

Un témoignage OVNI, c'est une toute autre histoire, qui peut contraindre à des années de silence : celui de Gérard G. aura duré deux fois 14 ans ! ...

Il reste à l'enquêteur, non à se lamenter sur le temps répandu, mais à reconstituer une scène datant de près de 30 ans ; en suivant quasiment pas à pas le témoin quand il voit à quelques mètres une citerne agricole bondir (comme toute "honnête" soucoupe volante !) dans le ciel, puis dans sa découverte sur le même site, quelques semaines plus tard, de curieux débris usinés.

L'objet d'une investigation est de faire VIVRE à nouveau l'événement virtuel, en restituant sa réalité. Gageure ? si, c'est possible ! ... Voici comment.

Tableau (a) : LE CHOC

Fin mars 1964, un samedi, Gérard G. quitte en voiture son domicile de SAINT-JULIEN-LES-VILLAS (Commune de l'agglomération de TROYES) et s'en va rejoindre son beau-frère à DOSCHES (2). Ensemble, ils exploitent une coupe de bois ... avant submersion : leur parcelle sera "occupée" (d'ici peu de mois) par les eaux du réservoir-Seine, plus connu actuellement sous le nom de "Lac de la Forêt d'Orient". La route suit une série de vallonnements (de faible dénivelé) où les villages occupent les crêtes. Dans la descente après le village de LAUBRESSEL, Monsieur G. remarque sur sa gauche, se découpant de profil sur le flan du coteau, une énorme "citerne de paysan", installée dans un pré. Cette citerne brille d'un éclat métallique, alors que le jour pointe à peine : il est environ 6H30 du matin. Intrigué, le témoin s'arrête en bas de la côte de CHAMPIGNY, à une "croisée des chemins" : la Départementale 48 (où il se trouve, maintenant nommée "Le balcon du parc") coupe un chemin de terre battue (presque à angle droit) balisé par la présence d'un grand chêne (abattu depuis). Sans couper le moteur de sa Citroën "AMI 6", Gérard descend pour examiner cette "citerne" de plus près. Il fait (un peu) froid, l'herbe est couverte de gelée blanche, l'endroit est désert ; il y a moins de 200 mètres à faire sur le chemin qui monte en pente douce ; la forme oblongue de la "citerne" se situe sur la gauche du chemin, tandis que le côté droit est envahi de ronces (épineux). Au "bout", il va connaître la Peur de sa vie.

Arrivé à 25 mètres de la "citerne", celle-ci jaillit à la verticale. Terrorisé, le témoin s'enfuit, saute dans sa voiture, démarre en trombe, oubliant de desserrer le frein à main. Bien que la distance soit courte jusqu'à DOSCHES (1,5

kilomètre), la fumée envahit l'intérieur de la voiture. Cependant, Gérard G. s'enferme dans un mutisme obstiné, ne soufflant mot de son aventure à qui que ce soit.

Tableau (b) : LE RETOUR.

Chaque samedi suivant, Gérard G. va parcourir, aux mêmes heures matinales, le même tronçon de route ... en jetant un "coup d'oeil" angoissé sur le site de sa "rencontre". Il ne parvient à surmonter ses appréhensions qu'après plus d'un mois (première quinzaine de mai). La lumière est meilleure. Sur le site, plus de "citerne" ... mais à l'emplacement estimé, le témoin découvre, sur une surface d'un mètre carré, six morceaux de métal (manifestement usiné) aux reflets bleus, posés simplement sur le sol. Après pas mal d'hésitations (il pense à la radio-activité), Gérard se décide à les emporter et les entrepose chez lui, dans une boîte à chaussures ; et de continuer à se taire ... malgré qu'il va vivre encore deux cas OVNI les années suivantes (1965 et 66).

Tableau (c) : LA DIVULGATION.

14 ans de silence s'écoulaient ... mais pas sans gamberger. D'abord, antérieurement à sa première "aventure" (tableaux (a) et (b)), des débats passionnés sur le cas Marius DEWILDE (1954) s'étaient déroulés entre Gérard G. et son père, avec Gérard G. dans le "rôle" du sceptique ! ... Ensuite, il se procure de la littérature ufologique. Sans grands résultats : "l'étincelle" ne se produit qu'en 1978, au cours d'une conférence (dans sa commune) du GEOS, animée par l'association locale GTR-OVNI (3). Gérard G. y déballe tout : il confie également cinq des six "morceaux" (Tableau b) à Guy CAPET, journaliste et animateur du GTR, aux fins d'analyses auprès du CNES (4). Mis à part un très ambigu courrier de G.CAPET (Août 79), il n'en entendra plus parler : mise à part l'évocation de son aventure dans une émission télévisée de FR3-REIMS (5), toute l'histoire retombe dans le silence. Tandis que l'actualité ufologique se déplace vers la "prise d'otage" de CERGY-PONTOISE (novembre 79).

Mais Gérard G. a conservé (secrètement) un "morceau".

Tableau (d) : LE DEFI :

Fin février 93 : Jeannot B. et moi revenons (depuis NANCY à TROYES) de la 44^e session du CNEGU (Comité Nord-Est des Groupements Ufologiques). Nous nous sommes chargés d'organiser la Session suivante (6). Jeannot me parle d'un témoin qu'il a découvert par hasard et par sa fréquentation assidue de la Bibliothèque Municipale de ST JULIEN : maintenant à la retraite, Gérard G. y occupe des fonctions bénévoles. Un cas de RR2 à présenter au CNEGU 45, c'est tentant ; une investigation sur un événement datant de 29 ans et à un seul témoin, c'est un gant à relever ... surtout quand les déplacements géographiques nécessaires se limitent à quelques kilomètres ! ... C'est la "substantifique moelle" ou synthèse de cette enquête que je vous invite à découvrir maintenant.

"RENDEZ-VOUS, VOUS ETES CERNES ! ..."

D'abord, un "aiguillon" : début mars 93, j'éprouve une sensation de froid dans le local de la bibliothèque municipale de St Julien, face au témoin qui griffonne le plan de sa "rencontre". Un dessin sommaire, mais qui fournit déjà des données essentielles :

* primo, le parcours du témoin (tableau (a)) est éloquent : il **bouge** tout le temps tandis que l'objet de son attention reste **immobile**. Gérard G. opère une véritable manoeuvre d'**encerclément**, un "mouvement tournant": sommet de la côte + descente + montée du chemin = "verrouillage sur cible" (avec les yeux), réalisant presque une **triangulation**. Quelques mètres de plus et il sera en mesure de découvrir, à l'arrière-plan de l'axe de la "citerne", le sommet de la côte où commença son observation. Quelques mètres qu'il ne fera jamais ...

* secundo, le comportement du témoin est atypique, à l'inverse du témoignage-OVNI "classique" : au lieu de **subir** la manifestation du phénomène, il va le **chercher**. Je ne suis pas en face de la relation d'une observation **passive**, mais d'un **examen** de pré-enquête virtuelle.

Je frissonne, mais pas de froid : ce récit n'autorise **aucune confusion** avec un phénomène astronomique ou atmosphérique quelconque ou une rencontre "triviale" avec un objet **banal**. Ou bien le témoin me débite une **fable**, ou bien il me rapporte fidèlement son **vécu**. **EN AUCUN CAS, IL NE PEUT SE TROMPER**. En bref, c'est tout ou rien ; ça passe ou ça casse !

Abrégeons dès maintenant tout suspens : ça casse pas !

LES MOTS : POIDS ET MESURES ...

Par définition, tout témoignage est fictif : il relate un événement qui a déjà disparu, qu'il se soit produit il y a trente ans, cinq millénaires ou le week-end dernier. Ce qui change, ce sont les critères d'analyse ; mais **pas** la nécessaire **conversion** des données **subjectives** (qualitatives) en données objectives (quantifiables, donc **mesurables**). "Testis unus, testis nullus" (témoignage unique, témoignage nul) ... ce principe de l'antique justice romaine est aujourd'hui bien obsolète, quand on se penche sur l'évolution d'un siècle de Sciences Humaines (7) dont le matériau de base est précisément ... le témoignage ! ... Autrement dit, **comment** rendre fiable, matérielle, une réalité virtuelle ? ...

LE RECIT ET SON OMBRE :

Quelle est la réalité virtuelle à considérer ? ... "M. Gérard G. a rencontré un matin un objet qui ... **Non, stop** : c'est prendre le problème à l'envers ; ce qu'il s'agit d'**établir**, c'est d'abord la présence **effective** du témoin, à cet endroit et à cette heure, ce samedi de fin mars 64.

Tous les enquêteurs qui ont rencontré M. Gérald G. sont unanimes à reconnaître sa bonne foi. Mais c'est une donnée **subjective** ... et un **piège** : elle démontre seulement qu'il s'est créé une courant de **confiance** entre l'enquêteur et l'enquêté.

Mais on ne construit pas de la science avec de la confiance : sinon, à l'inverse, un courant de **méfiance** amènerait un récit à n'être jamais admis, même parfaitement prouvé ! ... Aussi, la "bonne foi" ne peut intervenir qu'en **renfort** de la collecte des données vérifiables.

Tout récit contient beaucoup plus de données que n'en livre son auteur. Même s'il est aussi bref que simple. C'est le **non-dit**, structure incontournable de la psychologie du comportement : ce que ne dit **pas** le témoin ; pas forcément parce qu'il le cache (ou préfère l'omettre, pour convenances personnelles) : tout simplement parce qu'il n'y **pense** pas. Une première illustration en a été faite plus haut (voir paragraphe de "l'aiguillon") : en considérant les faits et gestes de Gérald G., on peut en déduire des éléments essentiels de son profil psychologique : voilà une personne qui, devant quelque chose qu'elle considère comme insolite, ne reste pas passive (ou indifférente), mais cherche des éclaircissements ; et tout de suite ! ... Ce que le témoin appelle sa "curiosité."

A l'inverse, un témoignage sans "zones d'ombre" est **suspect** : si l'on considère le témoignage "brut", vécu, comme l'équivalent du premier "brouillon" de l'article d'un journaliste, un faux sera un récit **remanié**, pour **gommer** les doutes de l'investigateur. "Tel est pris qui croyait prendre", assure l'adage populaire. Pour dissimuler son imposture, le faussaire doit la **recouvrir** de données supplémentaires, destinées à détourner l'attention. Il est contraint de **surenchérir** pour **convaincre**, et fatalement se contredire, en introduisant des données discordantes, mal maîtrisées : la "chute" ordinaire de toute escroquerie; **mentir** est un numéro de haute-voltage ! ... Ce qui explique que les canulars (en ufologie et ailleurs) ont une histoire beaucoup plus "riche" que les cas authentiques, qui n'expriment que la sécheresse du "fait-divers". Ce que j'ai pu constater (à profusion) au cours de mon enquête à Cergy-Pontoise. (8)

LE FILM DE LA VIE.

Que contient l'ombre du récit de Gérald G. ?... Le témoignage est quasi-intact : une simple narration, sans rajout ni justification ; juste un **souvenir**. En conséquence, vue de "l'extérieur", l'ombre reste invariable. Vue de "l'intérieur", **POURQUOI S'ARRETE-T-IL ?** ... Il prend la **décision** de cette "étape" inattendue en un laps de temps très **court** : du sommet au bas de la côte ! ... Il bénéficie de bonnes conditions d'observation : vers 6H30 (9), la lumière de l'aube est suffisante pour distinguer le paysage, pas d'obstacle matériel à sa visibilité (10), la brume matinale est insignifiante, la "citerne", de masse imposante, brille dans son pré. En somme, un "truc" apparemment **banal** et **connu**. Alors, qu'est-ce qui **motive** cet arrêt, décidé si vite ? ...

La réponse du témoin est à 2 "inconnues" : "intrigué et curieux de nature", répond-il en 79 sous la plume de G.CAPET (11). Mêmes propos en 93 ; rien de plus. Il nous appartient de **comprendre** ce que signifient ces 2 **concepts** ... parce que ce ne sera pas Gérard qui nous y aidera : cela n'a jamais eu le **moindre** sens pour lui.

Un "incident" va me permettre de réaliser cet exercice sémantique : un après-midi de mai 93 où nous devons nous rendre sur le site de la RR2, Jeannot B. se trompe de jour. Gérard G. et moi l'attendrons en vain au lieu du rendez-vous. Que fait-on pour "tromper une attente" ? ... Une discussion à "bâtons rompus", où l'on parle de "tout et de rien" ... en fait, de **soi-même**. Ainsi, vais-je écouter le témoin me retracer le film de sa vie.

Je n'ai pas tout retenu de cet entretien impromptu ; seulement l'essentiel : la **passion** de découverte de Gérard G. qui l'a amené à effectuer de nombreux voyages et à ... les relater dans l'émission "Vacances" qu'il a lui-même créée sur la Radio libre "DISCONE RADIO" (DRS). Il fut d'ailleurs l'un des principaux animateurs (bénévole) de cette radio locale, fondée en 1981 (disparue maintenant). Autrement dit, Gérard est en quête **permanente** de nouveaux horizons ; un Grand Curieux (avec majuscules). Je parvins ainsi, par chance, à **mesurer** une donnée **fondamentale**, dès le début de mon enquête : le hasard m'a permis de "couper à travers champs".

Il y a une leçon à retenir : l'investigation n'est pas un **interrogatoire**, mais une bonne écoute, en se **plaçant** sur le chemin des réponses aux questions que l'on n'a pas posées (12).

POUR UN EBLouisSEMENT DE PLUS.

Démonstration est faite de la cohérence entre les actes et le récit du témoin : Gérard était un homme à s'arrêter et tout de suite ! ... La **forme** de son récit et sa propre **psychologie** sont en "phase",. Dans le cas d'un faux, **masque** de la réalité, des **distorsions** apparaissent **obligatoirement**, le fabulateur étant contraint de falsifier sa personnalité.

Nous sommes devant un **fait** établi. Il reste à identifier le **stimulus** de cette curiosité : **EN QUOI CET OBJET L'INTRIGUAIT-IL ?** ... Gérard G. ne le dit pas. Quand il descend de voiture, il n'a PAS affaire à un OVNI, mais à "une citerne de paysan" : c'est à dire une espèce de "tonneau" ou de grosse "buse" genre conduite d'irrigation ou section de pipe-line (13) ; un cylindre fermé à une extrémité (l'autre, il ne la voit pas) avec de "l'embonpoint" au centre (voir son dessin). Rien de remarquable, au fond : un "truc" banal, **posé** dans l'herbe ; le témoignage ne fait état d'aucun surélévement ... (Ce qui serait le cas s'il avait "flotté" au-dessus du sol ou aurait reposé sur des "pieds" d'atterrissage ?) ; pas trace non plus de "berceau" ou de parpaings pour le stabiliser et l'empêcher de basculer sur la pente. Cette **absence** a-t-elle fait "tiquer" le témoin ? ...

Un "détail", cependant : la "citerne" brille d'un fort éclat gris métallique avec des reflets bleus. **LES CITERNES NE BRILLEN PAS !** ... Au contraire, elles sont recouvertes d'une couche de peinture **MATE**, pour éviter les **éblouissements** (très **dangereux!**) dûs à la réverbération du soleil ou de la lueur des phares, la nuit. Ce détail insolite a été vécu sur le mode inconscient : connu (car fréquent en bordure des routes), mais inexprimé.

En tout cas, "l'addition" curiosité + bizarrerie = cette étrange "citerne" valait bien une visite ! ...

Ce n'est d'ailleurs pas la seule manifestation du subconscient de Gérard G. : remarquons ses **hésitations** sur la date **précise** de sa RR2 ; il dit : "à la fin mars 64, le 29 ou le 28"... mais se montre **péremptoire** sur le jour de semaine (samedi). Pourtant, il lui suffisait de **consulter** l'article paru dans "Les Extra-terrestres" (11) pour trouver que cela s'était passé le **28 mars 64 (un samedi)** ! ... Un numéro qu'il conserve dans un dossier ... en plusieurs exemplaires (il m'en a donné un). Un dossier qui ne le quitte **jamais**, qu'il **garde** comme un trésor, mais qu'il ne **relit** pas ! Ceci balaye l'objection sur le pérennité du témoignage : il apprendrait son texte **par coeur** ! ... Gérard ne **récite** pas, mais revit son aventure. Le **souvenir** a cependant subi l'**usure** du temps. De là, le "flou artistique" qui affecte certaines composantes **secondaires**, mais laisse **intactes** les données essentielles : une date n'est ... qu'une date, tandis que le jour de la semaine, répétitif, situe bien davantage le témoignage dans le temps ! ...

LA PLUIE ET LE BEAU TEMPS.

L'ombre du récit étant suffisamment délimitée, il restait à le confronter à la réalité physique ; le bulletin météorologique du mois de mars 64 m'en a donné l'occasion (14). Il confirme la description de Gérard G. :

- * température : 4 à 5 degrés positifs (Celsius).
- * pluie (faible) : les 19, 21, 22, 24, 25.
- * brume : 4/5 km de visibilité (les 28 et 29).
- * ciel : couvert, le 29.
- * vent : faible le 29 (2/3m./seconde).

La conclusion météorologique est celle d'un "temps de saison". Pour Gérard, qui nous dit qu'il faisait légèrement froid, avec de la gelée blanche, un peu de brume et un ciel dégagé; il ne parle pas de vent. Sa description du temps ce samedi est tout à fait **conforme**, au cours d'une semaine qui a connu quelques variations (3 jours de pluie matinale, notamment). Une description toujours aussi précise, vingt neuf ans plus tard !
...

Nous pouvons raisonnablement conclure : Gérard G. était bien sur les lieux décrits, au jour et à l'heure dites. Ce souvenir, marqué d'une empreinte indélébile, témoigne du vécu d'un événement extraordinaire (15). Mais lequel ? ...

DES OBJECTIONS ET DES MURES.

Une enquête doit se faire "à charge" ou "à décharge" ("charge" désignant les données convergentes, favorables à la réalité objective du phénomène). Existe-t-il des données divergentes, **contradictaires** ? ...

Comparons le récit de Gérard G. en 93 et l'article de G.CAPET (11). Ils ne sont pas tout à fait identiques :

- * la brillance de l'objet n'est pas évoquée en 79 ; simple omission ou rajout postérieur (et peu vraisemblable) du témoin ? ...
- * la distance (du témoin à l'objet) varie du simple au double : 25 m en 93, 50m en 79.

Deux points, mais un seul problème : impossible de répondre, ne disposant pas du dossier d'enquête du GTR (association dissoute). Notons cependant qu'au cours de nos différentes visites sur les lieux, Gérard a toujours retrouvé le même positionnement, sans la moindre hésitation, dans un endroit où les points de repère sont plutôt rares. Le témoin est un familier des lieux : "Je venais y cueillir des mûres" perdues dans les ronciers qui recouvraient entièrement le talus, sur l'autre côté du chemin ; mais il connaît **moins** l'endroit qu'il le pense. L'interview de Mme L., propriétaire-exploitante depuis 1959 (84 ans), nous l'a confirmé : "ce champ a toujours été en culture (d'orge)". Cependant, la confusion avec un pré (à bovins) était possible : le champ n'avait pas été labouré depuis plus de trois mois, la plantation d'orge de printemps étant une pratique beaucoup plus récente.

Selon le maire de la commune (Laubressel), cette personne dispose toujours d'une excellente mémoire. Madame L. ne sait rien de l'aventure survenue à Gérard G., ni de l'existence d'une citerne, ni de l'enquête du GTR ou du reportage TV.

Jamais aucun débris métallique n'a été découvert sur son champ : elle est catégorique sur ce point. Par contre, elle confirme l'existence des buissons d'épines qui envahissaient le talus à cette époque ... que le maire actuel fit nettoyer dès son élection ; question fréquentation du lieu, madame L. corrobore la description du témoin : à cette heure matinale, cette zone était totalement désertique (plus maintenant, avec la construction de nombreux lotissements). En bref, nous pouvons déduire que le témoignage de Gérard G. passe favorablement l'épreuve, sauf en ce qui concerne ses compétences agricoles ! ...

Une toute autre objection retient notre attention : les années de silence ; pourquoi avoir attendu si **longtemps** avant de faire "volte-face", comme l'écrit G.CAPET (11) ? ... "A l'époque" répond Gérard, "raconter de telles histoires, c'était se faire offrir un séjour au "cabanon" !" ... (16). Le seul point où il éprouve le **besoin** de se justifier.

Est-ce là le motif de ce long mutisme ? ... L'internement, ou tout simplement la crainte du ridicule (et des

perturbations d'ordre personnel ou familial) sont des peurs redoutables (17). De quoi faire reculer les plus braves.

Cependant, mon sentiment du caractère de Gérard me font soupçonner une tout autre motivation, un autre non-dit (inconscient) dont il ne nous livre que le prétexte (conscient).

LE VEDETTARIAT.

Pour éviter de s'égarer dans les interprétations "psy" abusives, ne considérons que les différentes étapes de sa démarche :

- * il vit un moment extraordinaire et il se tait ;
- * il découvre d'étranges débris (au même endroit) et il se tait ;
- * il se documente sur le phénomène OVNI et il ne contacte personne ;
- * il assiste à une conférence ufologique (à domicile) et il se "livre" ;
- * devenu animateur d'une radio, il communique le récit de ses expériences ...

Une ligne de conduite se dégage de toutes ces données : connaître, OK ; faire connaître, OK ; se faire connaître, zéro ! ... Agissant tant qu'il s'agit de découvrir et de diffuser, Gérard G. se montre particulièrement passif dès qu'il s'agit d'y assumer un rôle ; l'information, d'accord : l'affiche, pas d'accord ! Ce qui permet de contester l'allégation de G. CAPET (11) selon laquelle Gérard serait devenu une vedette dans sa commune". Peut-être, certains ont-ils essayé de lui faire endosser ce rôle, mais ils se sont heurtés à un mur. Je peux en témoigner personnellement : pigiste au journal local en 1978/79 (18), je puis attester n'avoir jamais eu connaissance du moindre écho sur cette affaire ! ... Etrange discrétion (19) ... qui s'explique quand le "héros" refuse de se faire coller une "image médiatique".

PAR-DELA LES MURS DU MONDE.

Gérard G. s'est toujours comporté comme le dépositaire d'une Connaissance qu'il accepte de partager (pas de "sacré" : aucune notion religieuse dans ses propos) mais refuse d'exploiter. Sa "volte-face" indique simplement qu'il avait (enfin) trouvé un interlocuteur ... face à face. Auparavant, il s'était emmuré dans le silence parce qu'il se voyait entouré de murs. En soi, rien d'étonnant ... puisqu'il avait (par mégarde) escaladé un Mur Interdit ! ...

Qu'à donc vécu Gérard ? ... Une panique noire, d'abord : La "citerne" a bondi devant lui ; pas décollé, jailli avec l'énergie d'un geyser. Une "fontaine" qui, pour lui, ouvre la porte du "syndrome du surnaturel". Il ne s'agit pas d'un événement spectaculaire, inattendu mais connu, répertorié ... comme un avion ou un hélico qui surgirait d'un talus à l'improviste. Dans ce cas-là, pris "par surprise", on se paye "une bonne pétoche", on recule brusquement (ou on se jette à terre, ou on perd l'équilibre ...) ; on met sa main en

visière, l'effet de peur dépassé pour apercevoir "l'engin" en éloignement. Confronté à un fait qui n'a duré qu'une fraction de seconde, Gérald ne "pense" qu'à une seule chose : FUIR ! ... (20);

"L'homme est un roi quand il rêve et un mendiant quand il pense".
(HODERLIN)

Quand rêve et pensée se rencontrent ... c'est l'instant magique, le contact de deux principes opposés : ce qui existe et ce qui était impossible. Il en découle une confusion, un affrontement mental, un effondrement de tous les systèmes de valeurs qui organisent la vie de l'individu (et de la Société). Les OVNI sont magiques, surnaturels car nous ne disposons pas des structures intellectuelles qui nous permettraient de les appréhender autrement : aux extrêmes de nos concepts, nos réactions sont extrémistes ! ...

La tâche de la science consiste à repousser (avec précautions) le Mur de l'Inconnu. Le témoin OVNI fait l'inverse ; sans le faire exprès, Gérald G. a (à peine!) jeté un regard au-delà de ce Mur ; et la sanction est immédiate, amplifiée par sa brutalité.

CINQ SEMAINES EN "GESTATION".

La décharge d'adrénaline a inondé le système nerveux (frisant la syncope) (21). "Je ne me souviens pas d'avoir entendu quelques chose" nous dit-il. Il est même certainement sourd, toutes ses fonctions occultées, "court-circuitées" au profit d'une seule : courir ... "J'ai dû battre quelques records de vitesse !" ... C'est possible, quand on n'est plus qu'un "paquet" de réflexes conditionnés ; 190 mètres "avalés", s'engouffrer dans sa voiture (moteur tournant (22)) passer une vitesse, démarrer pied au plancher ... Il n'entend pas non plus le hurlement du moteur torturé. Très heureusement, les virages sont peu accusés jusqu'à sa destination. Gérald G. a eu beaucoup de chance (ses freins aussi !) que la distance soit aussi courte (1,5 km. : pour que les Ferrodo fument en si peu de temps, il a fallu que la voiture donne toute sa puissance (en Première ou en Seconde, sur boîte de vitesse manuelle).

C'est peut-être l'odeur qui a ramené Gérald à son humanité, "l'état de choc" commençant à diminuer; la vue du "havre familial" que constitue la maison de son beau-frère dut être aussi déterminante. "En sécurité", Gérald se calme mais il ne dit mot : ce n'est pas par crainte "intellectuelle" (ou "sociale") du ridicule mais PARCE QU'IL NE VEUT PAS Y RETOURNER ; qu'il s'exprime et que sera la première réaction de son beau-frère, à votre avis .? ... L'objet est parti, mais la pression de rupture qu'il représente demeure.

5 semaines seront nécessaires pour "éponger" cette terreur. Un samedi, début mai (mêmes heures), Gérald G. ose (enfin !) s'aventurer sur le site.

A l'emplacement de la "citerne", il trouve six objets, comme des oeufs de Pâques (avec un peu de retard).

L'ERREUR.

Des blocs de métal à la couleur identique à la citerne, avec les mêmes reflets bleus (certains plus que d'autres). Le "gisement" est facile à délimiter : un carré d'un mètre de côté. Les "morceaux" sont posés sur le sol, sans trace de terre (23). Ils n'ont pas été jetés, mais déposés doucement. Ce qui exclut une "décharge sauvage" ... qui n'a d'ailleurs aucun sens, dans une région où il n'existe aucune activité métallurgique. (Notons que l'article de G.Capet (11) ne mentionne pas cette découverte, alors que le journaliste-ufologue en est parfaitement informé).

Pour Gérard, il n'y a aucun doute : leur présence est liée à celle de la "citerne". Il les ramasse ... non sans hésitations : "et si c'était radioactif, qu'allait-il m'arriver ? ..." Mais l'attraction est trop forte ... pas au point cependant de les mettre dans ses poches : "Je les ai portés au creux de mes bras repliés". (et de les dissimuler dans une boîte à chaussures, à l'insu (et à distance !) de tous).

Il a aussi un problème "sur les bras" ; un imbroglio, même, en "récoltant" les morceaux", IL FAIT DISPARAITRE LE SEUL INDICE susceptible de PROUVER sa RR2. Cette erreur vient aggraver le délai déjà écoulé : comment va-t-il expliquer ce témoignage déjà tardif ; comment peut-il affirmer que les deux faits (la "citerne" et les "morceaux") aient une origine commune ; et d'abord, à qui va-t-il pouvoir le dire ??? ...

Gérard se retrouve impuissant à s'exprimer. Il va mettre 14 ans à sortir de cette nasse ; une première fois.

RETOUR DE L'AILLEURS.

Ce n'est pas de sa faute si la piste OVNI tourne court : le courrier de Guy CAPET manque de consistance (24) : "l'analyse de votre échantillon (...) adressé au Centre National d'Etudes Spatiales (...) premières constatations" de "Alain ESTERLE", chef du Groupe d'Etudes des Phénomènes Aérospatiaux Non Identifiés": "Objet dense, non magnétique, d'aspect métallique. Ce n'est ni du fer, ni du nickel, ni du cobalt, mais probablement du ferromanganèse ou du ferro silicium. L'objet a été soumis à un échauffement intense, suivi de fusion ...".

On en restera là : "des analyses complètes", Gérard ne recevra jamais rien. Restait le 6^e "morceau" ... Qui nous permit de rouvrir le dossier, pour tenter de répondre à deux questions capitales : que sont devenus les autres "fragments" ; quelle est cette matière ??.

A la suite du CNEGU 45, une proposition de réalisation de ces analyses nous fut faite, mais il est encore trop tôt pour savoir si elles confirmeront l'opinion de Gérard G. : "Cette citerne" n'appartenait pas à notre monde ! ... "D'emblée (et

aux premières loges!) le témoin n'a pas transigé sur la nature de l'objet. Pour lui, ce fut même une "révision déchirante" puisqu'il se montrait (auparavant) très sceptique sur la réalité des "soucoupes volantes", s'appuyant sur un postulat : "les planètes me paraissaient trop loin, quand même !" ; notons que, malgré ses lectures (post RR2), il fait une "fixation" sur le cas Marius DEWILDE (1954). Du phénomène OVNI, il ne connaît que cette seule référence ... parce qu'il se sent interpellé, manifestement par ce qu'il a vécu "quelque chose" qui y ressemble ! ...

Et maintenant ? ... Vous ne trouverez pas de conclusion à cette étude : ses acquits sont pour le moment insuffisants (mais qu'est ce qui est suffisant dans le phénomène OVNI ?). En attendant, on ne peut qu'extrapoler, en concevant un scénario : imaginons un véhicule inconnu, victime d'une avarie et amené à effectuer au sol une réparation relativement urgente (le choix du site d'atterrissage, parfaitement approprié à une telle tâche, vus l'heure et l'isolement (donc déjà connu) n'indique pas l'extrême urgence ; la venue imprévisible du témoin trop curieux provoque l'interruption du "travail", le départ précipité (pour se protéger ou épargner le témoin) en oubliant quelques débris sur place ...

Les données rassemblées m'ont permis de proposer cette hypothèse incluant la "citerne" jusqu'à présent "arlésienne" de cette étude : selon la recommandation de J.Allen HYNCK, J'ai regardé le témoin EN PRIORITE, qui est "des nôtres" et non pas l'OVNI, manifestation "étrangère" mal élevée (qui ne sait pas encore que l'on frappe à la porte avant d'entrer !).

Ce cas, je l'estime à un degré maximal d'étrangeté (et d'authenticité); je l'estime aussi EXEMPLAIRE de l'Enfer que connaît le Témoin OVNI. Une rencontre (aussi !) rapprochée, c'est facile, c'est même gratuit ... mais on n'en revient jamais indemne.

Jean-Louis PEYRAUT
TROYES / MARS 1994

NOTES :

(1) Jean-Pierre PETIT "Enquête sur les OVNI / Voyage aux frontières de la Science" (Editions Albin Michel 1990 - France).

(2) Département de l'AUBE (code postal : 10) (France); entre ST-JULIEN-LES-VILLAS et DOSCHES, la distance est d'une vingtaine de kilomètres.

(3) G.E.O.S.-France : Groupe d'Etudes des Objets Spatiaux (éditait la revue "Les extra-terrestres"); G.T.R.-OVNI : Groupe Troyen de Recherche sur les OVNI (dissous), affilié au réseau de correspondants du GEOS.

(4) C.N.E.S. Centre National d'Etudes Spatiales ; TOULOUSE (FRANCE).

(5) "Des Ovnis et des hommes" de Didier VACHON, diffusé sur la 3^e chaîne française (FR3, station de Reims) le 17/10/78; repris sur la 1^e chaîne (TF1) le 23/10/78.

(6) Compte-rendu de la 45^e Session du CNEGU, les 5 et 6 Juin 1993.

(7) Notamment depuis William JAMES (1842-1910) et le courant empiriste pragmatique (plus tard "behaviorisme").

(8) "CONTROL" Rapport d'enquête CERGY-PONTOISE : les "témoins" se montrèrent incapables de cohérence pour établir leurs faits et gestes ou leur emploi du temps.

(9) Le soleil se levait vers 5h50 (temps local); vu l'intensité lumineuse, je présume la RR2 aux alentours de 6h15.

(10) Les arbres actuellement en bordure de la route (peupliers) sont de plantation plus récente.

(11) Revue les "extra-terrestres" n° 11, p.8 (Juillet 79).

(12) "(...) le premier but d'un enquêteur doit être de soulager et d'aider psychologiquement le témoin, si nécessaire (...). De la même manière qu'en recherche médicale, les investigateurs ne doivent pas se montrer froids et techniques, mais doivent d'abord privilégier l'aspect humain de leur relation avec le témoin". (D.MAVRAKIS et M.P.OLIVIER, "Les Objets Volants Non-Identifiables", Editions Robert LAFFONT, Paris, France 1986). Référence aux recommandations de B.E. SCHWARTZ (UFO Dynamics, book 2, Rainbow book, More Haven, Florida 1983) et de J. VALLEE (CLARK J/: "a conversation with Jacques Vallée" in FULLER C.G. : Proceedings of the first international UFO congress, Warner Books, N.Y., 1980, p.139-151.

(13) du moins, vue de **profil**, alors qu'il est en **surplomb** ; vu d'en-dessous, sous un angle différent, l'objet se rapproche davantage de la forme "saucer" (ou sphéroïde oblong).

(14) appel téléphonique à la station Météo-France de BARBEREY (10600); complété par le bulletin-météo mensuel paru dans le quotidien départemental "LIBERATION-CHAMPAGNE" du 7/04/64, p.5 (à l'époque : station-météo de ROMILLY-Sur-Seine (10100))

(15) "Nous pouvons suspecter la personne de folie ou de malhonnêteté, mais, si aucune de ces hypothèses ne peut être soutenue, nous devons conclure que sa perception était véridique". (WESTRUM R.M. "UFO sightings among engineers and scientists", Zeletic Scholar, n°8, July 1981, p.18-28.

(16) "Dans notre univers de conformisme scientifique et de médiocre uniformité, l'originalité la plus bénigne, la plus inoffensive sont stigmatisées par le terme de délire (...) Un filtre rigoureux est placé entre le mystère du monde et la représentation permise à nos sens d'homme civilisé. Le reste doit être taxé d'hallucinations. Le mieux, s'il nous arrive d'en expérimenter quelque jour la bouleversante évidence, est de nous taire. Nous éviterons ainsi les stages prolongés dans les milieux dits spécialisés et l'abrutissement des traitements massifs (...)"... Pr. A. GORCEIX, "La psychiatrie courante de l'omnipraticien" - Le concours médical, n°38 (supplément), 20 Octobre 1976, p.36.

(17) "Faire un rapport est un acte incertain qui implique des risques considérables pour le témoin". WESTRUM R.M. "Social intelligence about anomalies : the case of UFOs" ; Social Studies of science, volume 7, 1977, p.271-302.

(18) très exactement, je fus collaborateur (reporter-photographe) à la Rédaction Sportive (plus quelques articles annexes en Astronomie, Astronautique, etc ...) du quotidien départemental "Libération Champagne" de 1976 à 1989.

(19) dans ce genre d' "histoire", la rumeur court au niveau local, avec des gens "pour" et des gens "contre"; par conséquent, il se trouvera toujours "une bonne âme" pour alerter les "responsables" ... à commencer par le journaliste du coin ! ...

(20) "Le cerveau intègre le danger potentiel (...) puis donne un ordre de sauve-qui-peut, qui s'accompagne d'importants lâchers de substances par les glandes endocrines (adrénaline, etc ...) permettant une course en "overdrive".

Les afflux sanguins sont modifiés de manière à suroxygéner les muscles. Au besoin, la tête est elle-même mise "hors-jeu" et l'individu "perd la tête" pour mieux sauver sa peau". J-P.. PETIT (déjà cité en (1); p.232).

(21) ... ou de la paralysie, qui touche tant de témoins ! ...

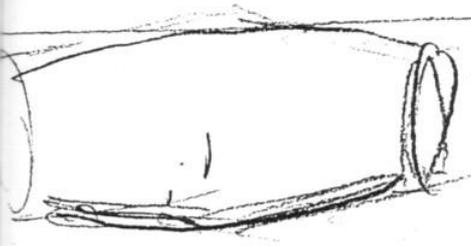
(22) Imprudence typique des conducteurs n'ayant leur Permis que récemment (Gérald avait le sien depuis 8 jours !); C'est le "syndrome jeune conducteur" que tous les Assureurs connaissent. Ce qui indique que Gérald ne comptait faire qu'une halte très brève, intrigué", mais sans plus, par la "Citerne".

(23) Gérald ne les a **JAMAIS** nettoyés. Quand je "découvre" le "morceau rescapé", je remarque aussitôt qu'il est vierge de toute poussière, y compris à l'intérieur des "alvéoles" : ce qui indique un métal amagnétique.

(24) courrier de Guy CAPET à Gérald G. du 14/08/1979

Dessin par Gérald G. :

* vision de la "citerne" depuis le sommet de la côte (de profil, aspect genre "tonneau").



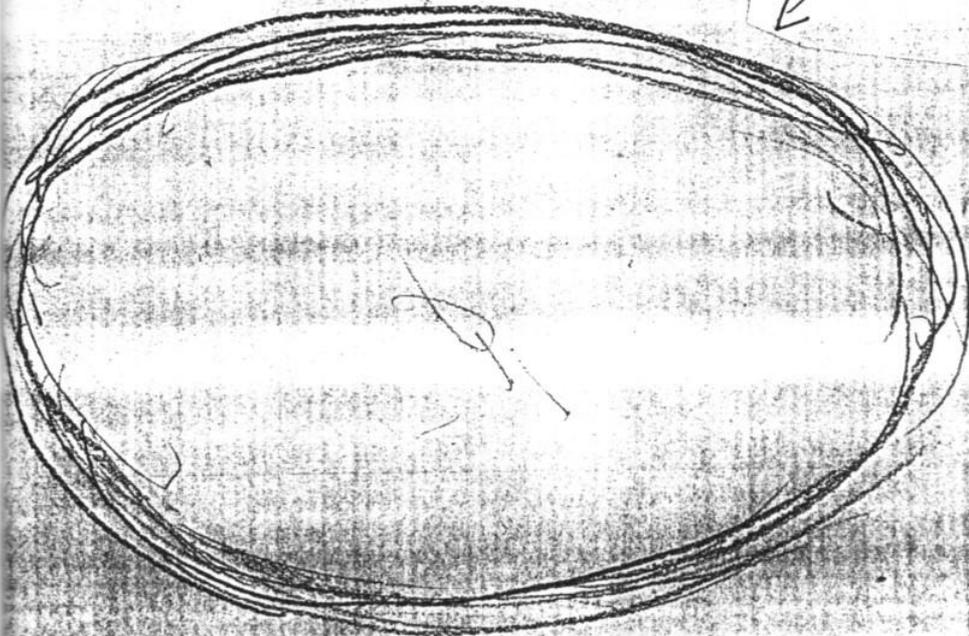
Dosches

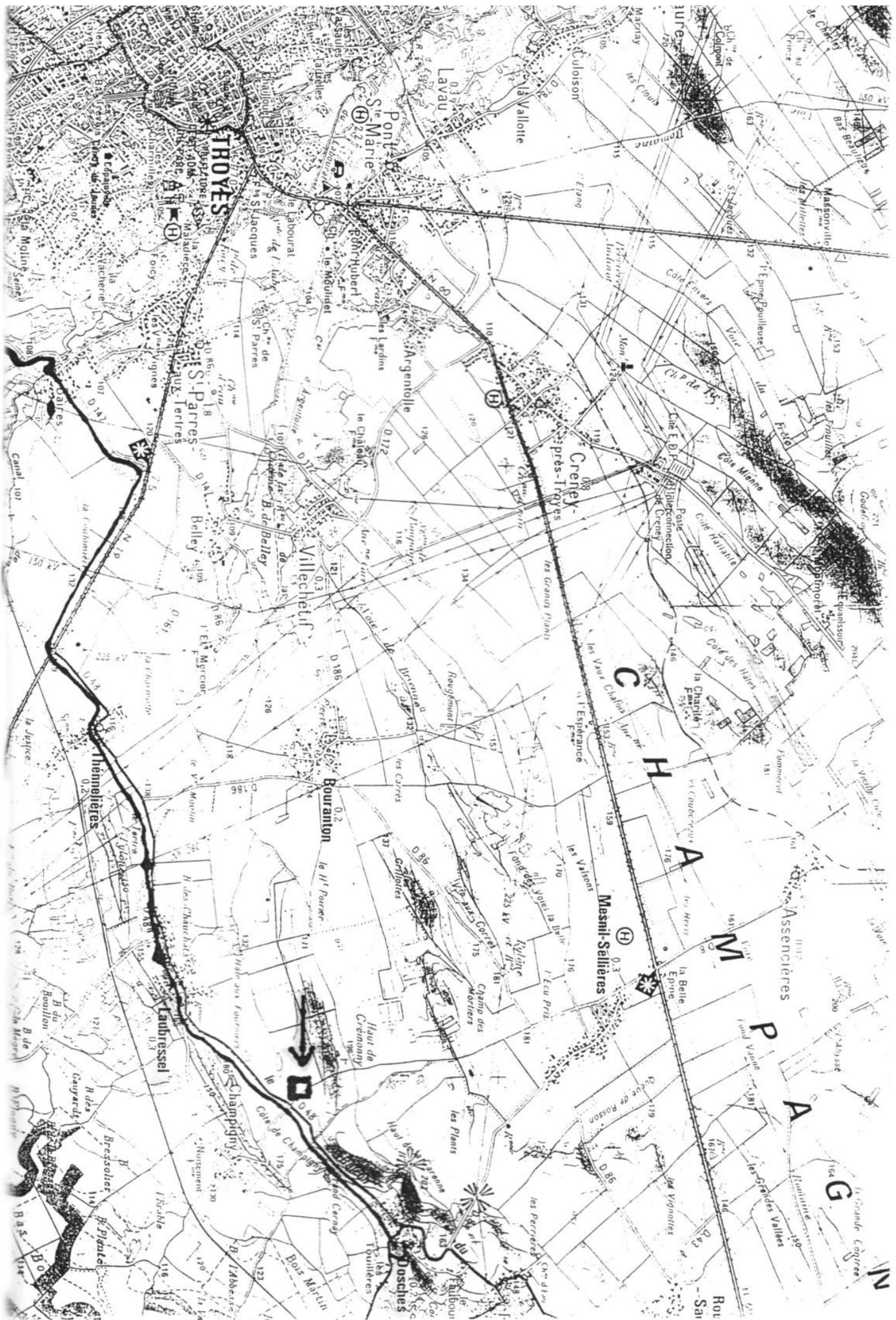
Champigny

LAUBRESSE

* vision de la "citerne" sur le chemin de terre (de face, l'angle ayant changé) aspect plus proche de la forme "sphéroïde oblong", genre "galet d'Etretat" ou "soucoupe".

Fontenay





(PHOTOS Jean Louis PEYRAUT.)

LEGENDES

(Positifs) numéros au dos de l'épreuve.

1) Souvenirs inoubliables pour Gérard G. : dans sa main, le dernier des énigmatiques "fragments" qu'il a recueilli en 1964 sur le site de sa RR2.

2) Un moment de grand trouble à la 45^e session du CNEGU (5/06/93) suite au témoignage de Gérard G. De gauche à droite (assis) : Eric MAILLOT, Gérard G., Danielle CASTILLE ; (debout, de face) : Jean-Luc RIVERA, Jeannot B., Jean-Philippe DAIN, Yves CHOSSON, Gilles MUNSCH, Gérard LEBAT : (debout de dos) : MME Francine FOUERE.

3) Gérard G. en bordure de la D.48 ("Le Balcon du Parc") désignant la direction où il a vu la "citerne" (il s'était arrêté sur l'autre côté de la route, ce 28/04/64) pour s'approcher de l'"objet".

4) Gérard G. en bordure du "pré" où "stationnait" la "citerne", indique du bras, son emplacement, à 25m de distance ; (Gérard est à environ 200 m de son précédent emplacement photo 4)

5) L'énigmatique "fragment" (l'un des six recueillis) : le paquet de cigarettes donne l'échelle (et ce n'est pas de la pub).



photo 1

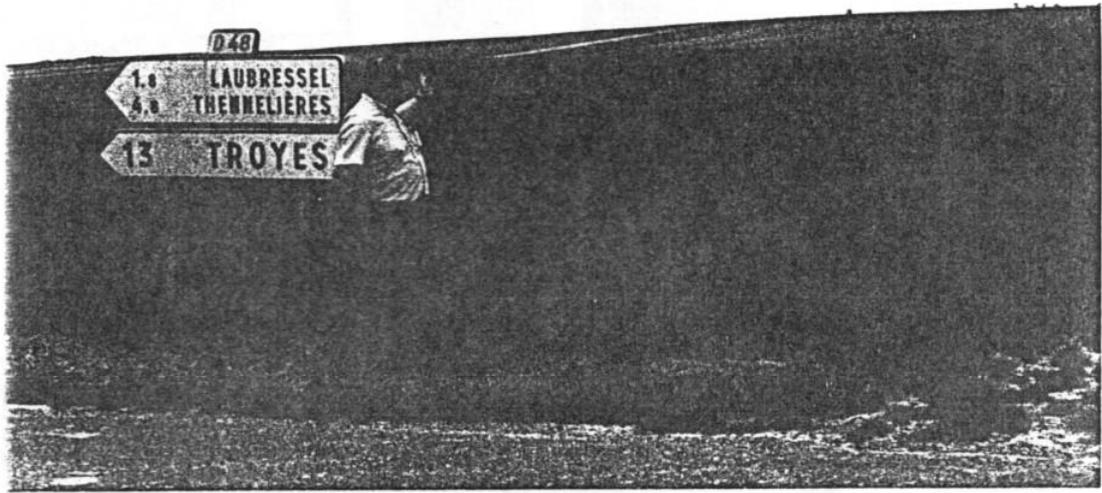


photo 3



photo 4



photo 2

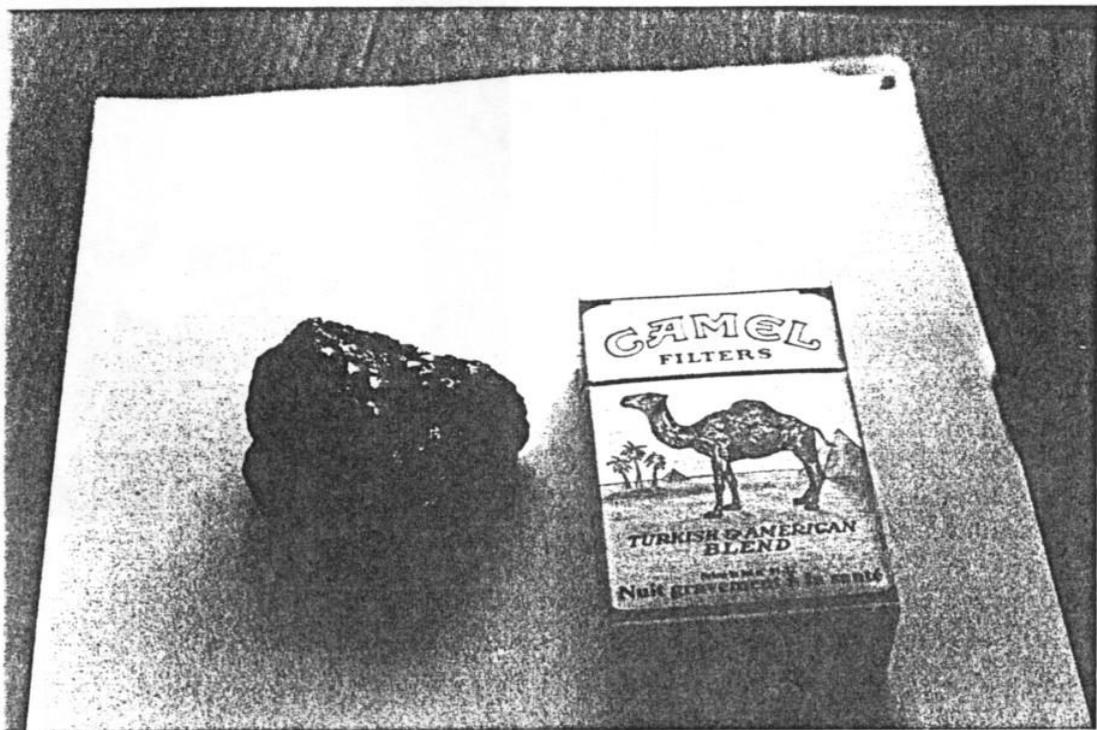


photo 5

Vient de paraître : " Les Cahiers Zététiques " - N° 1.

Un bulletin qui n'est pas ufologique mais que l'ufologie peut concerner au même titre que toutes les pseudo-sciences liées à l'insolite. L'ufologie quant à elle devrait se sentir concernée par l'approche zététique propre à faire progresser notre efficacité et notre crédibilité. Une lecture vivement recommandée à celles et ceux chez qui les croyances et les certitudes n'ont pas encore annihilé le sens critique et pour qui "l'art du doute" demeure le "fil rouge" de toute recherche objective.

Pour tous renseignements, prendre contact avec le Cercle Zététique :

Rue David Dietz 57000 METZ



Les Cahiers Zététiques

"Le droit au rêve a pour pendant le devoir de vigilance."
Henri Broca, Le Panoramiste.

SOMMAIRE

LE CERCLE ZETETIQUE	p2
ZETETIQUEMENT VOTRE!	p3
A CANNES, CET ETE, LES TABLES NE TOURNAIENT PAS ROND!	p5
STAGE MAFFEN: "LES ENSEIGNANTS FACE A L'IRRATIONNEL"	p9
EXPERIENCE DE VOYANCE PAR OBJETS	p10
LES INFLUENCES DE LA LUNE, UN FUTUR DOSSIER?	p15
L'INFLUENCE DE LA LUNE SUR LES NAISSANCES AU LYCEE AGRICOLE DE NEUVIC EN CORREZE	p16
LUCIE, LE FANTOME DU CHATEAU DE VEAUCE	p18
DES METHODES	p20
LA BAGUETTE DU SOURCIER	p21
LE MYTHE DE LA CORNEILLE DE MER, AUXILIAIRE DES MARINS GRECS.	p22
L'ASTROLOGIE FACE A LA SCIENCE	p24
LOUIS XVII S'EST-IL EVADE DU TEMPLE?	p28

N°1 Hiver 94-95 Trimestriel 50F

Publication du



RAPPEL : Vérifiez qu'il figure bien dans votre bibliothèque !

Dans la série des livres consacrés à l'ufologie régionale, la Provence compte désormais son premier panorama de faits insolites, à caractère ufologique.

N'attendez pas pour vous le faire dédicacer par l'un de ses auteurs, notre ami (et membre du CVLDEL) **Michel FIGUET**. Villa Sabi Pas, RN 98 Beauvallon, 83120 Sainte-Maxime

125,00 F + port

UN BIENFAIT N'EST JAMAIS PERDU ...

G. Munsch

... Il vous retombe toujours sur la gueule !

Ainsi parle le poète (1).

Certains ufologues devraient méditer sur cette pertinente maxime lorsqu'ils s'acharnent à dénigrer le CNEGU lorsqu'il s'emploie à vérifier, en toute rigueur, en quoi la lune pourrait expliquer certaines observations de type OVNI et qu'il y parvient bien au-delà de ce qu'il s'était permis d'imaginer.

Ces esprits, forts à s'enflammer à la moindre contrariété, s'exclament haut et fort qu'il s'agit là d'une volonté malfaisante du CNEGU qui, à les entendre, sombre dans le rationalisme le plus obtus et se fait complice d'un "debunking" devenu, comme chacun sait, omniprésent et planétaire.

Sans courtoisie aucune et c'est le moins que l'on puisse dire, ils vocifèrent et s'indignent que l'on puisse à ce point mépriser les pauvres témoins et les voici à dénoncer une nouvelle forme d'inquisition. Notons au passage que lesdits témoins, bien éloignés qu'ils sont de ces excès de passion et intrigués qu'ils restent par leur observation inexplicée, accueillent avec attention nos hypothèses quand ils ne vont pas jusqu'à adhérer à nos explications argumentées et à nous remercier d'avoir enfin éclairé leur pauvre lanterne.

Prenez un cas d'observation, montrez que la lune se trouvait indubitablement là, dans le bon azimut et à une hauteur angulaire tout aussi correcte, avec un aspect cohérent avec la description fournie. Faites ensuite la démonstration que le comportement du phénomène présumé insolite s'accorde en tous points avec les déplacements relatifs du témoin dans son environnement immédiat et/ou avec les évolutions possibles ou probables d'une masse nuageuse perturbatrice (2). Revenez 18 ans et 11 jours plus tard (3) pour assister à la réédition du spectacle insolite et, ... si la météo vous est favorable ..., vous aurez, outre la satisfaction du travail accompli, le sentiment d'avoir résolu l'énigme d'une observation jusqu'alors inexplicée.

Que nenni, vous répondront des spécialistes très au fait de la problématique OVNI. C'est que vous oubliez l'essentiel, à savoir que vous avez affaire à un phénomène intelligent, subtil voire ... machiavélique.

Ce que vous n'aviez pas prévu et pour cause, c'est qu'un véritable OVNI (sans que vous n'en sachiez plus sur sa nébuleuse nature) a profité de l'invisibilité de la lune (pour cause de nuages... c'est vous-même qui l'avez établi !) pour en imiter tant l'aspect que l'évolution, à la barbe des témoins médusés qui pourtant reconnaissent l'ovni (sinon nous n'en parlerions pas!) et non la lune comme l'on serait en droit de s'y attendre.

perdu autant d'exemples susceptibles d'étayer (à vos yeux toujours) votre théorie du mimétisme.

Là où nous ne voyons que simples méprises astronomiques, vous ne trouviez au préalable que de simples OVNIS passant par là bien innocemment, ou presque. Désormais et grâce à nous, vous pourrez y voir les interventions subtiles d'une intelligence extra, intra, supra-terrestre. (je n'ose me prononcer ...)

Mais comme nous n'osons espérer une quelconque reconnaissance de votre part (vous voyez tout de même que notre naïveté a ses propres limites), nous vous saurions gré de bien vouloir tempérer votre fougue qui fait de vous les acteurs d'un spectacle affligeant. L'ufologie n'a nul besoin de tels débordements de passion.

"Sur la lune il y a des enfants, qui regardent la terre en pleurant ..." chante le même poète (1). Ce n'est certes pas votre attitude qui leur rendra le sourire !

GMH

(1) Guy Béart.

- "Le bienfait perdu".
- "Sur la lune, il y a des enfants"

(2) En accord bien-sûr avec les données météorologiques que vous n'avez pas manqué de rechercher auprès des instances compétentes.

(3) Selon le cycle du Saros . (attention aux années bissextiles).

Voir à ce sujet l'important et instructif document que le CNEGU doit diffuser en début de 1995.



*** MUTILATIONS ***

Les attaques de chiens errants sont monnaie courante dans notre département mais les faits divers de ce type passent généralement inaperçus. Il arrive cependant que l'événement prenne de l'importance lorsque sévit un spécimen particulièrement néfaste pour les troupeaux. La presse s'en faisant largement l'écho bien au-delà de nos contrées, il ne reste plus aux passions qu'à se déchaîner.

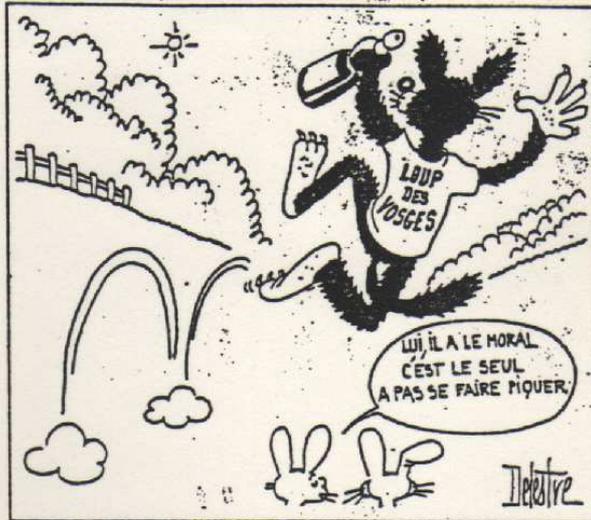
Après la fameuse "Bête des Vosges" qui défraya la chronique en 1977 avant de disparaître mystérieusement, c'est au tour du "Loup de Senonges" de focaliser l'attention des éleveurs et des autorités, sous le feu de projecteurs braqués par des médias avides de faits divers. La rumeur va bon train, alimentant les passions et réveillant les vieux démons. L'opinion s'impatiente, les éleveurs s'irritent, les autorités s'emmêlent pendant que des stars s'en mêlent... même les radiesthésistes s'activent ... et l'encre coule à flot !

Pendant ce temps, au nez et à la barbe de tous ... *le loup court toujours et l'humour aussi !*

Extraits de la presse locale :

L'ensemble des coupures de la presse locale est disponible auprès du CVLDLN qui remercie par avance celles et ceux susceptibles de lui communiquer d'autres articles de presse que ceux de L'EST REPUBLICAIN et de LA LIBERTE de l'EST)

(Dernière minute : le Loup serait MORT !!)



(N.B : pour l'heure les E.T. n'ont pas encore été accusés de ce forfait)

VISITE A LA SOBEPS

Chaque année, le club d'astronomie de la Belle Etoile à EPINAL, organise une semaine, style "portes ouvertes" avec expositions et conférences entre autres. Le thème général 1994 en était la vie et les éventuelles possibilités de développement extra-terrestre.

Un des points forts de cette semaine était d'ailleurs une conférence co-animée par Messieurs VELASCO et J.C. RIBES, à laquelle se sont rendus quelques ufologues du Cercle Vosgien LDLN et du nord-est de la France.

Auparant, des échanges eurent lieu entre le Club d'astronomie de la Belle Etoile à EPINAL et le Cercle Vosgien LDLN à propos du thème retenu, de la conférence et du public pouvant être intéressé. C'est ainsi que nous avons été mis en contact avec le GIFAPS de FAMECK.

Le GIFAPS est une structure "astro-ufo" s'intégrant dans le cadre des activités d'un centre social.

Dans un premier temps, plusieurs de ses membres se sont rendus à EPINAL pour rencontrer les membres du CERCLE VOSGIEN LDLN et en même temps, visiter l'exposition organisée par le Club d'astronomie. A la suite de cette rencontre, les échanges continuèrent (téléphone, courriers, visites ...). Les contacts se multipliant, le GIFAPS, dont le responsable actuel est Monsieur J.P. REULIER, nous a invité à une visite de la SOBEPS.

Ainsi, Isabelle DUMAS, Eric BITTERLY, Gilles MUNSCH et moi-même avons nous quitté EPINAL le 3 Septembre pour rejoindre Monsieur REULIER et 5 autres personnes à FAMECK, destination SOBEPS - BRUXELLES.

Arrivés en tout début d'après-midi, nous avons été reçus par Monsieur CLEREBAUT qui nous a tout d'abord confié aux bons soins de la responsable de la section enquêtes, pour la visite des locaux. Mis à part Monsieur REULIER qui connaissait l'endroit et bien que prévenus depuis longtemps de la taille des locaux, nous avons tout de même été surpris et également par le matériel (plusieurs lignes téléphoniques, fax, matériel informatique, photocopieuses ... par exemples). La SOBEPS, qui a été fondée en 1971, possède également une bibliothèque conséquente qui comporte outre les livres, des publications de tous pays y compris les revues associatives (hélas, pas la "Ligne Bleue Survolée ?").

La responsable de la section enquêtes nous a également donné une explication de l'approche donnée (sur deux cas) suite à témoignages ainsi que de la procédure de tri et classement des documents.

Monsieur CLEREBAUT nous a ensuite convié en salle de réunions et nous a parlé de la SOBEPS, de son évolution, de ses travaux actuels et de ses objectifs.

Il a bien sur été question de la vague débutée en 1989 et du vécu au quotidien par les membres de la SOBEPS, des relations avec les autorités militaires, l'intérêt de certains membres de la communauté scientifique.

Gilles MUNSCH a pu obtenir de Monsieur CLEREBAUT la possibilité de revenir pour travailler sur certains documents. Monsieur CLEREBAUT a défini clairement les modalités de cette opportunité.

Après avoir reçu de la documentation, nous sommes restés quelques instants dans les locaux où de façon informelle, nous avons pu échanger quelques remarques et impressions avec les membres présents de la SOBEPS et du GIFAPS.

Nous avons repris la route aux environs de 17H30 et après avoir quitté Monsieur REULIER

0 0 0 0

0 0 0 0

0 0 0 0